

## L'EXODE RURAL AU CAMEROUN<sup>(1)</sup>

Jean-Claude BARBIER\*, Georges COURADE\*\*, Patrick GUBRY\*\*\* (2)

\* Sociologue O.R.S.T.O.M., CEGET, 33405 Talence cedex

\*\* Géographe O.R.S.T.O.M., même adresse

\*\*\* Démographe O.R.S.T.O.M., B.P. 1857, Yaoundé, Cameroun

### RÉSUMÉ (3)

*Après une tentative de définition du phénomène d'exode rural, les zones concernées au Cameroun ont été repérées au niveau de l'arrondissement. Le phénomène est ensuite décrit dans toute sa complexité, que ce soit au niveau des causes, qui peuvent être plus ou moins « objectives », au niveau des modalités aussi variées que le laisse prévoir la géographie même du Cameroun ou encore au niveau des conséquences, qui se manifestent d'une manière plus ou moins lointaine. La conclusion présente les tentatives faites pour « canaliser » l'exode rural, qui pose surtout des problèmes par son caractère massif et brutal.*

### SUMMARY

#### RURAL EXODUS IN CAMEROON

*After an attempt of defining the phenomenon of rural exodus, the concerned subdivisions in Cameroon have been recognized. Afterwards, the whole complexity of the phenomenon has been analysed in its causes that can be more or less "objective", in its processes as varied as it appears in the very geography of Cameroon or also in its consequences which are experienced immediately or much later. The conclusion shows a panorama of the different steps which might be taken in order to "canalise" the rural exodus which especially is a problem because of its massiveness and its suddenness.*

---

(1) Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Institut des Sciences Humaines (ONAREST) et publiée ici conformément aux accords conclus entre la DGRST du Cameroun et l'O.R.S.T.O.M. Il s'agit de la version remaniée et augmentée d'une communication présentée au Séminaire « Population, Emploi, Formation, Développement », organisé conjointement par l'Organisation Internationale du Travail et le Gouvernement du Cameroun, qui s'est tenu à Yaoundé du 23 au 26 novembre 1977. Le texte multigraphié constitue le n° 11 de la collection des *Trav. et Doc. de l'ISH*, ONAREST, Yaoundé, 1978, 113 p.

(2) Chaque auteur a assuré la rédaction d'une partie de l'étude : J. C. BARBIER, le paragr. IV, G. COURADE le paragr. III ainsi que la conclusion et P. GUBRY les autres parties. Des remarques ont été faites sur chaque partie par les différents auteurs. *Chacun a toutefois gardé la liberté de traiter sa partie à sa manière propre.*

(3) La graphie en usage a été adoptée ici pour désigner ethnies et noms géographiques, dans la mesure où la graphie n'a pas encore été fixée conventionnellement par les pouvoirs publics. Il est par ailleurs tenu compte du bilinguisme officiel en la matière : transcription des termes à la française dans la partie francophone, à l'anglaise dans la partie anglophone.

### Je vais à Yaoundé ...

Où vas-tu paysan, avec ton boubou neuf,  
Ton chapeau bariolé, tes souliers éculés ?  
Où vas-tu paysan, loin de ton beau village,  
Où tu vivais en paix près de tes caféiers ?

Je vais à Yaoundé, Yaoundé la Capitale...

Où vas-tu étudiant, tout de neuf habillé,  
Ton blazer à la mode, ton pantalon plissé ?  
Où vas-tu étudiant, d'un regard conquérant,  
Délaissant ton pays, ton beau Bamiléké ?

Je vais à Yaoundé la Capitale...

Par la Mifi et le Ndé, de Bandjoun à Bafia,  
Je vais chercher là-bas une vie meilleure...

Où vas-tu demoiselle, tes beaux cheveux tressés,  
Sous ton fichu doré et pas très rassurée ?  
Où vas-tu demoiselle, sur cette route longue,  
Qui s'en va vers le Sud, un pays inconnu ?

Où vas-tu donc chauffeur, dans ton car cabossé,  
Chargé à tout casser, les ressorts fatigués ?  
Où vas-tu donc chauffeur, sous ce soleil brûlant,  
Roulant à toute vitesse, sur les pistes du Ndé ?

Paysan, étudiant, chauffeur ou demoiselle,  
Tu peux toujours courir vers un bonheur rêvé :  
Cherche donc ton bonheur dans la vie quotidienne,  
Chaque instant, chaque jour, là où Dieu t'a placé...

Je vais à Yaoundé la Capitale,  
Yaoundé, la Capitale du Cameroun,  
Yaoundé, la Capitale de notre cher pays,  
Je vais à Yaoundé la Capitale...

TALLA André-Marie  
Chanteur camerounais  
FIESTAT,  
Société française du Son,  
Réédition 1977

### I. Définition

L'exode rural est une réalité complexe que chacun perçoit à sa manière et tend à simplifier.

L'expression fait référence à trois notions différentes : celle de départ précipité consécutif à un cataclysme, à un fléau naturel (sécheresse, épidémie, etc.), à une crise grave (guerre par exemple) ; celle d'intensité du phénomène (importance relative des départs) ; celle du sens du déplacement, généralement entendu comme allant de la campagne vers la ville.

Employée dans un contexte non dramatique, elle évoque de manière négative les phénomènes de déplacement des populations rurales vers les villes.

Nous définirons donc dans une première approche l'exode rural comme une migration intense de population de la campagne vers la ville, qui affecte sensiblement le potentiel démographique du milieu rural considéré. Une telle définition reste imprécise tant que ne sont pas clairement définis les concepts de migration et de ville.

En général, dans les enquêtes statistiques, la migration est considérée comme un changement

de résidence, étant admis que la résidence implique un séjour minimum de 6 mois en un lieu donné.

La ville peut être conventionnellement définie, au Cameroun, comme une agglomération d'au moins 5.000 habitants où plus de 50 % de la population active trouve à s'employer dans les secteurs secondaire ou tertiaire. Dans ce cadre, les activités du secteur primaire ne donneront naissance à une ville que si elles induisent d'autres activités (industrie de transformation, commerce, transport).

Les migrations d'origine campagnarde à destination d'un autre milieu rural (colonisation agricole, périmètre aménagé, domaine agro-industriel) entrent dans l'idée d'exode rural quand les conséquences démographiques en milieu d'origine, sont du même ordre que celles engendrées par l'exode vers les villes. Ce type de déplacement entre en ligne de compte quand la distance séparant milieu d'origine et d'accueil ne permet pas un mouvement de va-et-vient permanent entre les deux. En revanche, les phénomènes de « desserrement » ou de « déconcentration » observés dans quelques zones surpeuplées de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord sont loin de présenter des caractères d'exode. Il en va de même pour les déplacements des nomades (éleveurs, pêcheurs) (1).

(1) On en arrive facilement à utiliser la notion d'« espace de vie » préconisée par D. COURGEAU. La migration serait ainsi définie comme un « changement d'espace de vie » (ensemble de tous les lieux avec lesquels un individu est en rapport). Le concept reste cependant encore peu opérationnel dans la pratique. Voir, à ce sujet, COURGEAU (D.), 1975, p. 31.

## II. Intensité et répartition spatiale

Comment se présente le phénomène de l'exode rural au Cameroun ?

Comme les hommes se déplacent généralement en plus grand nombre que les femmes, le rapport de masculinité, ou nombre d'hommes pour 100 femmes

( $R = \frac{M}{F} \times 100$ ) est un bon indice de la mobilité de

la population (fig. 1). Un rapport élevé dans une zone donnée est alors un indice d'immigration (1).

Le rapport de masculinité, pour l'ensemble de la population du Cameroun, était égal à 95,9 en 1976. Ce chiffre est le reflet d'une mortalité différentielle entre les sexes et, peut-être également, d'une émigration masculine à l'étranger, voire d'une certaine omission d'hommes lors du recensement. Sur la carte, cette valeur a été placée dans la classe centrale, de sorte que les écarts dans un sens comme dans l'autre, pour un arrondissement donné, permettent de repérer le sens des migrations.

Les zones qui connaissent la plus forte immigration ( $R > 105$ ) sont de trois types (2) :

*Les zones de croissance urbaine* : Yaoundé, capitale politique et Douala, capitale économique (départements du Mfoundi et du Wouri).

*Les zones d'immigration agricole* :

— grandes plantations (CDC, PAMOL, SOSUCAM, CAMSUCO, etc.) dans le département du Fako, les arrondissements de Kumba, Tombel, Ekondo-Titi (province du Sud-Ouest), Dizangué (province du Littoral), Mbandjok (province du Centre-Sud) ;

— immigration plus diffuse sous forme de salariat agricole sur petites exploitations (café) : arrondissements de Loum et de Nkongsamba.

*Les zones de pêche* (arrondissements d'Isangele et de Bamusso), qui connaissent une forte immigration de pêcheurs nigériens, venus sans leur famille.

A l'opposé, les zones soumises le plus à l'exode rural ( $R < 90$ ) sont les suivantes :

*Les cinq départements bamiléké* : à forte pression démographique, où l'exode est seulement ralenti,

au centre par la croissance de Bafoussam et à la périphérie, dans les zones les moins denses du plateau et dans les zones de plaine qui sont des régions d'immigration (3).

*La périphérie des grandes villes* (Yaoundé et Douala) : arrondissement de Yingui, pays bassa (surtout arrondissement de Pouma), départements de la Mefou (arrondissements de Mfou et d'Awae) et de la Lékié (dont plus particulièrement l'arrondissement de Saa), arrondissements de Bokito et d'Ombessa dans le département de Mbam ; dans la province du Nord, dans une moindre mesure, Garoua draine la population des arrondissements de Guider et de Kar-Hay, notamment par son rôle de relais vers le sud.

*Les zones de recrutement des grandes plantations* : département de la Momo, d'où proviennent bon nombre de travailleurs des plantations du Sud-Ouest ; arrondissements de Nanga-Eboko, de Minta et de Kar-Hay, qui sont les principales zones de recrutement de Mbandjok.

Entre ces principales zones d'immigration et d'émigration, les zones intermédiaires sont de deux types :

*Des régions connaissant une certaine immigration* ( $100 < R < 105$ ) :

— zones d'immigration nigérienne au Cameroun anglophone (Ibo, Ibibio, Tiv), dans l'arrondissement de Mundemba ;

— zones d'immigration agricole dans le département du Mounjo ;

— zones des chantiers forestiers employant de la main-d'œuvre masculine : arrondissements de Moloundou et de Bertoua (où l'on trouve également des exploitations de tabac) ;

— zones d'élevage nomade : département du Logone et Chari (Arabes Choa), arrondissements de Banyo, de Tibati, de Meiganga et de Bétaré-Oya (Mbororo), qui comptent une forte proportion de bergers immigrés sans leur famille à partir du Nigeria (4).

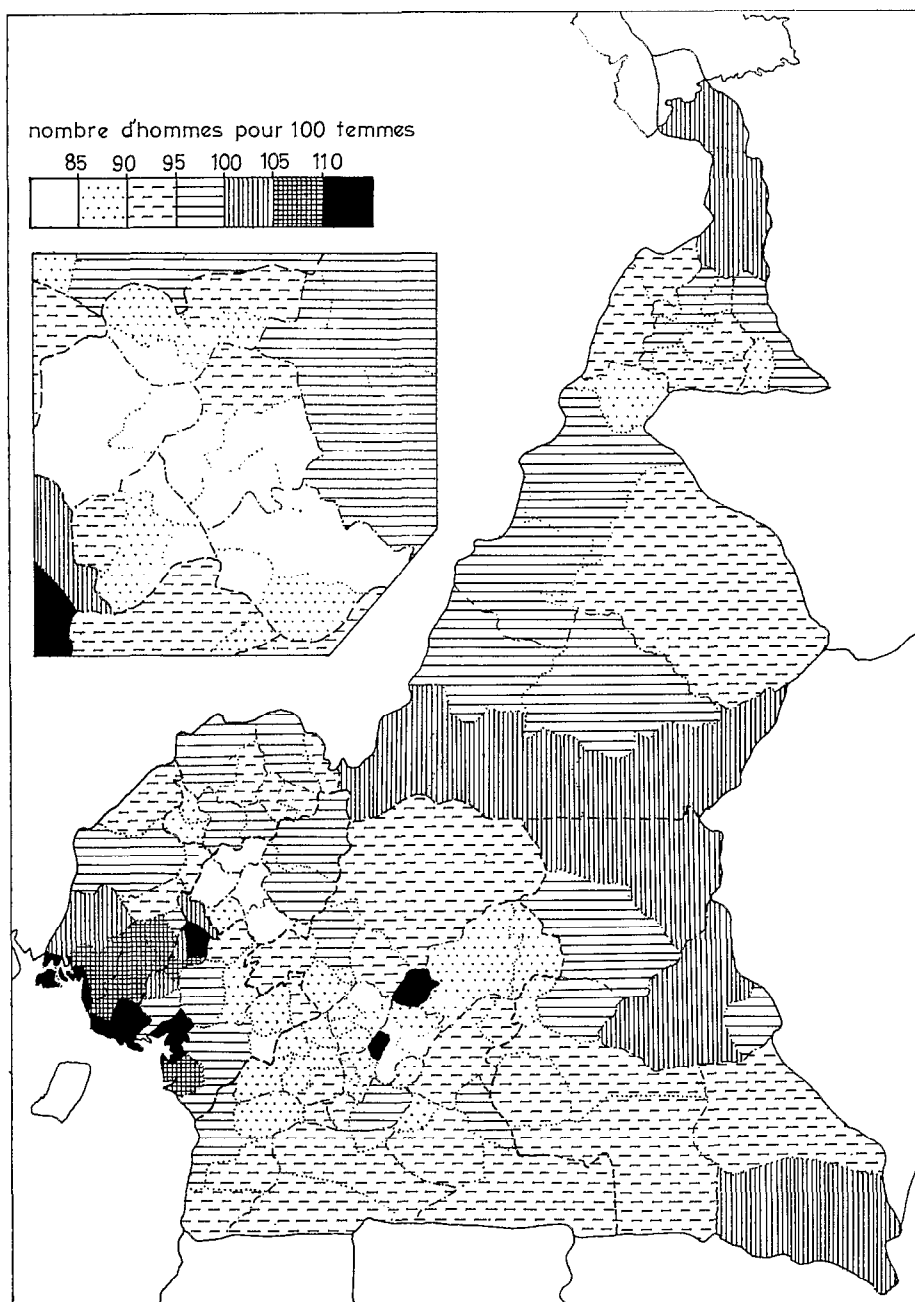
*Des régions sujettes à l'émigration*, au sujet desquelles

(1) Dans l'attente des résultats définitifs détaillés du recensement général d'avril 1976, nous présentons ici essentiellement des aspects qualitatifs.

(2) On trouvera en annexe une carte repère des circonscriptions administratives.

(3) Notons que les troubles des années 1960 ont eu une double influence sur les rapports de masculinité en provoquant d'une part, une surmortalité masculine, en accélérant d'autre part, l'émigration. Le même phénomène est observable en pays bassa.

(4) On peut craindre un certain sous-enregistrement des femmes au recensement dans ces milieux musulmans traditionnels, à l'image de ce qui a été constaté dans d'autres pays, mais on ne voit pas très bien pourquoi ce sous-enregistrement serait moins important dans les départements centraux du Cameroun du Nord ; aussi convient-il de ne pas retenir cette hypothèse.



source: B.C.R.

FIG. 1. — Rapports de masculinité, 1976

on ne peut pas parler encore d'exode rural, mais qui sont susceptibles de présenter une amorce du phénomène ( $90 < R < 95$ ) :

— zones enclavées : arrondissements d'Akwaya et de Nwa au Cameroun anglophone, arrondissement

de Yoko, majeure partie de la zone forestière du Sud et de l'Est (avec tout ou partie des départements de l'Océan, du Ntem, du Dja et Lobo, du Haut-Nyong, de la Boumba-Ngoko), arrondissement de Tcholliré ;

— zones à forte pression démographique : département du Margui-Wandala, arrondissement de Méri (province du Nord) ;

— zones de recrutement des plantations ou d'attraction urbaine : département de la Bui, arrondissements de Fundong, de Fontem, de Nguti (Cameroun anglophone), département du Nyong et Mfoumou, arrondissements de Ndikiméki, de Ntui (Centre-Sud), de Nkondjok, de Ndom (Littoral), de Mindif et de Kaélé (Nord).

Enfin, pour les zones où le rapport de masculinité est proche de la moyenne nationale ( $95 < R < 100$ ), il serait abusif de considérer qu'aucun déplacement de population ne s'y produit. Il se peut au contraire, que les venues compensent les départs (zones de passages plus ou moins prolongés), ou encore que les femmes se déplacent autant que les hommes. Il n'est en tout cas pas possible de conclure à ce sujet à partir des données présentées ici.

On voit d'ores et déjà apparaître à travers ce rapide panorama des zones de départ et d'arrivée certains facteurs expliquant l'exode rural.

### III. Évaluation des causes de l'exode rural

#### 1. CAUSES OBJECTIVES ET MOTIVATIONS

Il serait téméraire de désigner certains facteurs d'exode rural et d'essayer de leur attribuer une part quantifiable dans un schéma général d'explication.

En fait, on peut appréhender ces facteurs au niveau du *vécu* des individus ayant migré et en faisant appel à une analyse objective de la *situation relative* des milieux touchés par l'exode rural. Il est bien évident que certains milieux ruraux peuvent présenter en soi des caractères répulsifs qui apparaissent d'autant plus aux yeux de l'individu qu'il est éclairé sur eux soit par une *idéologie* véhiculée par l'école, soit par l'exemple d'individus ayant adopté un genre de vie perçu comme supérieur au sien.

Par ailleurs, l'attraction des milieux urbains varie, elle aussi, considérablement avec la *taille de la ville*, ses activités et ses fonctions. La perception en milieu rural de l'entité urbaine n'aura cependant que peu de chose à voir avec sa situation réelle. Telle ville en déclin (1) sera perçue comme accueillante dans tel ou tel canton rural en raison de son activité passée et des réussites sociales individuelles connues, qui ont pu y être réalisées. Telle autre, créée ou renforcée récemment par la volonté des

pouvoirs publics ou celle d'un investisseur privé, bénéficiera d'un préjugé défavorable pendant un certain temps.

Il faut mettre à part les grandes villes, la capitale administrative comme la capitale économique, auxquelles les ruraux portent des *sentiments ambivalents*. Ce sont des « dévoreuses d'hommes » qui y perdent leur identité et leurs valeurs traditionnelles, mais elles sont aussi le siège du pouvoir, l'endroit où la réussite individuelle est non seulement possible mais probable.

Cela posé, il est possible de faire le tour des éléments expliquant l'exode rural, éléments devant dans bien des cas être pondérés les uns par les autres.

#### 2. LE RÔLE DE LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE

On peut se demander si la *pression démographique* ne joue pas un rôle déterminant pour expliquer dans certaines zones l'ampleur des migrations.

Si dans une première analyse, on peut mettre au compte de cet élément, les départs massifs, constatés dans les arrondissements méridionaux du pays bamiléké, dans la Lékié et dans les arrondissements de Fundong ou de Mbengwi, bien peuplés, il n'en est pas de même dans ceux de Yoko, d'Akwaya ou de Yinguï, peu peuplés et une analyse plus approfondie remet en question ce déterminisme mécanique.

Ainsi, le *sous-peuplement* quand il atteint des chiffres dérisoires en ne permettant pas la constitution de sociétés solidement structurées et une mise en valeur minimum de l'espace ne favorise-t-il pas aussi le départ des migrants ?

Se pose d'abord la notion de *surpeuplement en milieu rural* et la détermination du seuil à partir duquel on peut parler de surpeuplement en tenant compte des aptitudes culturelles des sols, des systèmes de production et de la manière dont les sociétés paysannes gèrent leur espace utile.

J. BOULET estimait « qu'une population montagnarde (les Mafa) a pu élaborer une civilisation capable de faire face à des densités supérieures à deux cents habitants au km<sup>2</sup> dans un milieu rendu difficile par les conditions orographiques et climatiques ; cette performance a été rendue possible par la maîtrise de techniques très poussées de protection des sols et de production » (BOULET, 1975), c'est dire la *capacité d'adaptation* dont l'homme a fait preuve sans avoir recours à des techniques importées. Il s'agit à vrai dire, d'un cas exceptionnel, la plupart des agriculteurs et éleveurs camerounais

(1) Phénomène de croissance démographique sans développement économique : cas de Mamfé, ville-carrefour dans le Cameroun ex-britannique, aujourd'hui au centre d'une région enclavée et moribonde, qui a vu pourtant sa population doubler entre 1952 et 1976.

TABLEAU I  
Population (P), superficie (S) et densités générales (en %) 1976 (\*)

Province	Densité moyenne		0	5	10	20	50	100	+ de	Total
			—4,9	—9,9	—19,9	—49,9	—99,9	—149,9	150	
Est.....	3,4	P	60,6	34,0	5,4	—	—	—	—	100,0
		S	80,8	18,1	1,1	—	—	—	—	100,0
Centre-sud...	12,8	P	6,9	10,5	26,1	20,3	13,6	—	22,6	100,0
		S	45,3	18,6	25,1	8,6	2,2	—	0,2	100,0
Nord.....	13,8	P	8,1	15,5	8,2	31,6	36,6	—	—	100,0
		S	44,4	28,7	8,4	11,0	7,5	—	—	100,0
Sud-ouest...	24,9	P	—	7,6	17,0	33,6	30,6	11,2	—	100,0
		S	—	29,5	36,5	21,9	9,7	2,4	—	100,0
Littoral.....	46,2	P	0,4	7,2	6,6	5,3	9,0	10,1	61,4	100,0
		S	8,0	41,7	21,6	10,7	6,8	4,3	6,9	100,0
Nord-ouest..	56,3	P	—	—	—	29,8	47,7	22,5	—	100,0
		S	—	—	—	50,7	38,7	10,6	—	100,0
Ouest.....	74,6	P	—	—	—	23,3	6,9	29,3	40,5	100,0
		S	—	—	—	61,7	9,2	16,1	13,0	100,0
Cameroun...	16,5	P	6,7	9,7	9,9	23,4	23,9	9,0	17,4	100,0
		S	46,3	22,3	12,4	11,4	5,7	1,2	0,7	100,0

(\*) Tableau réalisé à partir des données obtenues par arrondissement.

ayant des besoins en espace agricole fort importants. De toute manière, une amélioration générale des systèmes de production dans le sens de l'intensification permettrait d'élever le seuil au-delà duquel le déplacement à la recherche de nouvelles terres devient nécessaire. Dans le cas du Nord d'ailleurs, « beaucoup plus que les contraintes existant sur place, c'est l'administration qui donne son impulsion au mouvement de descente en plaine des montagnards » (BOU TRAIS, 1973).

Il semble donc impossible de fixer dans l'absolu un seuil de surpeuplement et chaque cas doit être étudié soigneusement. On parle donc de « surcharge humaine » *a posteriori*, dès lors qu'un intense exode rural existe dans une zone bien peuplée : pays bamiléké, Lékié, monts des Mandara.

La même analyse vaut pour les régions sous-peuplées. Là, la terre ne manque pas, mais la nature a été peu maîtrisée par l'homme, qui n'a pas élaboré des sociétés paysannes sachant « s'accrocher » au sol et donc, retenant ses jeunes adultes.

Certaines régions sous-peuplées (province de l'Est, Haute-Sanaga, Nkam, partie centrale du Cameroun anglophone) fournissent de gros contingents d'émigrants en direction des villes ou des plantations industrielles. Pour les unes, l'émigration est ancienne et on peut se demander si le sous-peuplement n'est pas un phénomène récent *résultant* de l'exode rural. Pour les autres, celles situées entre Bénoué et Sanaga, l'*insécurité* qui y a régné depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a contribué à vider l'espace de ses habitants, sans que les raisons naturelles puissent être invoquées. Depuis, un bilan démographique négatif entraîne un dépeuplement favorisant l'exode rural, même dans ces zones d'élevage (1). L'habitude de se déplacer sous la contrainte ou pour des raisons économiques a pu rendre certaines populations plus mobiles que d'autres dans la période contemporaine.

Si la densité de la population n'est pas un facteur explicatif valable seul, elle n'en reste pas moins une donnée fondamentale dans notre recherche des

(1) Communication orale de J. BOU TRAIS.

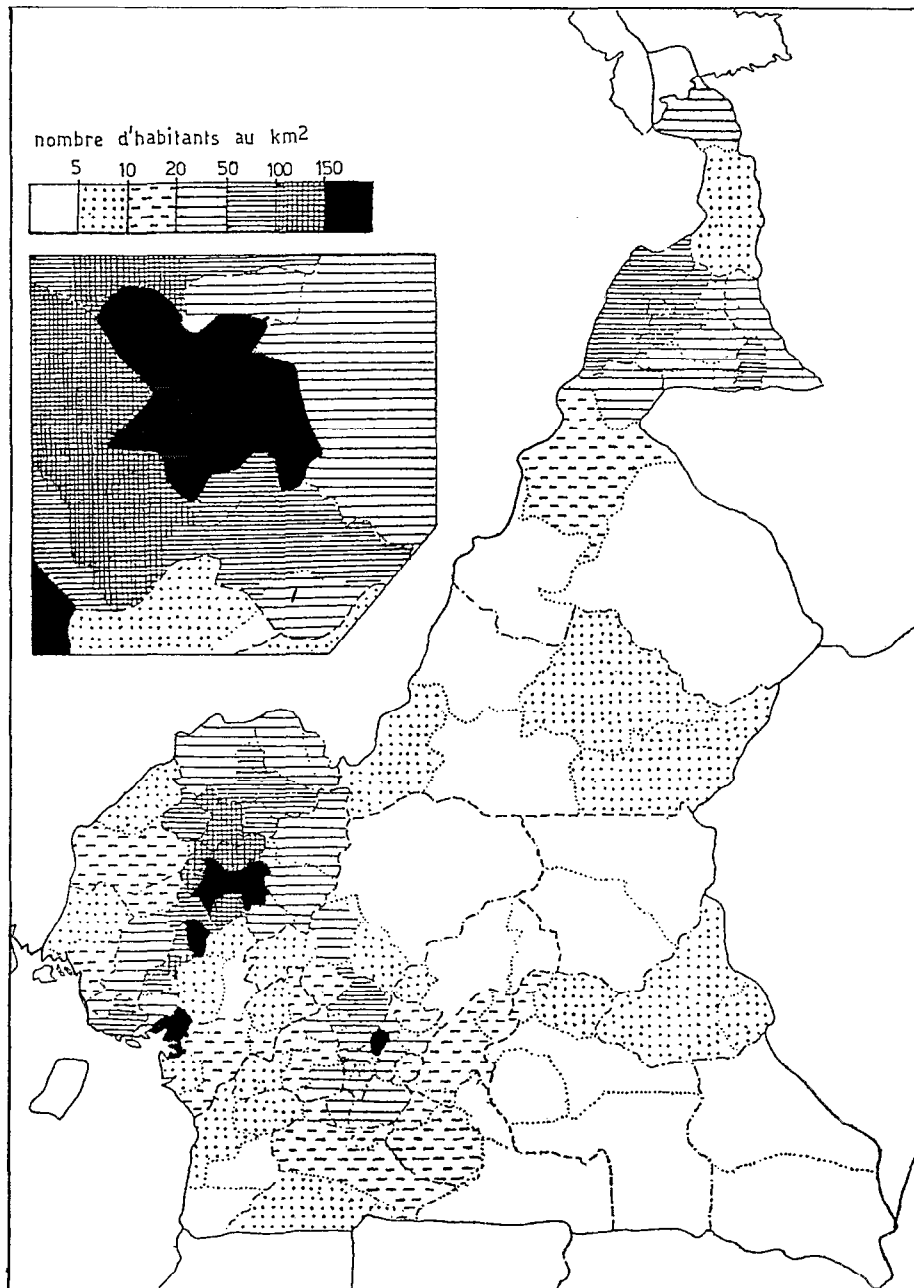


Fig. 2. — Densités générales, 1976. Source : BCR-CGN

causes de l'exode rural, d'autant plus que la *population camerounaise se répartit très inégalement* (1). La densité générale du pays se situe autour de

16,5 habitants au km<sup>2</sup>. La moitié de la population se trouve rassemblée sur 7,6 % du territoire et 68,6 % de la surface du Cameroun ne supporte

(1) Insistons sur le fait que les densités ne permettent d'apprécier la pression démographique que confrontées aux systèmes de production.

que 16,4 % de sa population (densité inférieure à 10). Les densités provinciales s'étalent entre 3,4 pour l'est et 74,6 pour l'ouest et la carte des densités générales met en valeur quatre zones de fortes densités : les hauts plateaux de l'ouest, les montagnes du nord, les plaines du Moungo et la côte autour de l'estuaire du Wouri, Yaoundé et son secteur nord.

### 3. L'INSUFFISANCE DES REVENUS RURAUX, L'ATTITUDE DU RURAL FACE AU TRAVAIL AGRICOLE ET L'IMAGE DU CITADIN EN MILIEU RURAL

*L'insuffisance des revenus ruraux* apparaît aussi comme un élément déterminant, là où aucune spéculation n'est possible (vente des produits vivriers aux citadins ou de denrées agricoles exportables) en raison de la pauvreté des sols combinée à l'absence de voies d'évacuation, là où l'on ne peut faire qu'une culture commerciale mal rémunérée à cause des prix internationaux et de l'écrémage inévitable réalisé par les intermédiaires et les pouvoirs publics. *L'inflation* qui touche particulièrement les prix des vivres en milieu urbain a introduit un changement important dans les sources de revenus du monde rural depuis peu, changement encadré par les pouvoirs publics qui ont tenté de créer avec plus ou moins de bonheur des ceintures vertes autour des villes.

Ces nouvelles données ainsi que les baisses intervenues récemment sur les cours mondiaux du café et du cacao ont bouleversé l'ordre habituel des spéculations payantes. Actuellement, il s'avère plus profitable de vendre des régimes de bananes plantains ou des tubercules à Douala ou à Yaoundé que de faire du café Arabica ou du cacao, mieux rémunérés pourtant que le coton, l'arachide ou le kenaf. *Cette valorisation récente de la terre* a attiré les spéculateurs urbains (hauts fonctionnaires, commerçants ibo ou bamiléké) qui tentent aujourd'hui de s'approprier par une voie ou une autre des terres dans la périphérie des grandes villes ou dans les zones d'immigration traditionnelle (Moungo, Meme, Fako) et utilisent volontiers une main-d'œuvre salariée ou pratiquent une forme de métayage. L'accaparement foncier réalisé par des non-autochtones, petits ou grands planteurs, peut provoquer des réactions plus ou moins vives de rejet — qui sont parfois allées assez loin comme à Tombel en 1967 — mais peut susciter aussi une émulation salutaire parmi les jeunes générations autochtones.

Hormis ces secteurs dynamiques limités dans l'espace, beaucoup de cantons ruraux vivent bien souvent dans la torpeur. A Mom, pays bassa, le paysan « refuse » à la fois de cultiver le cacaoyer et de faire une véritable plantation de palmier à huile (CHAMPAUD, 1973). Rien à voir avec le paysan mafa qui s'acharne à cultiver son mil, ses arachides sur

des sols pauvres ou le bamiléké qui travaille beaucoup pour mettre en valeur les diverses parties de son exploitation. A côté de paysans « authentiques » travaillant des terres de richesse très variable subsiste un grand nombre de « cueilleurs » entretenant mal des cultures arbustives ou se contentant de collecter les produits de la nature (région du palmier à huile par exemple). Dans tous les cas, il faut tenir compte d'une *différence d'attitude face au travail agricole* résultant de facteurs multiples. Certaines sociétés s'efforcent de transformer l'espace qui leur a échoué, lorsque leurs pérégrinations historiques ont été stoppées par la paix coloniale. Cela a été d'autant plus facile que l'espace en question a servi de refuge ou de bastion facile à défendre face aux autres groupes humains. D'autres ont gardé profondément en elles l'habitude de consommer beaucoup d'espace pour exercer leurs activités.

Avec la pénétration des idées « modernes » enfin, le travail agricole est perçu de plus en plus comme *pénible*.

Par ailleurs, le rural ne souhaite pas toujours travailler à la limite de ses capacités physiques pour retirer un profit important de son labeur. Il préférera bien souvent faire un autre calcul qui consiste à retirer le plus large profit possible du plus faible nombre d'heures de travail. Il ne tirera donc pas de son exploitation tout ce qu'il peut en tirer et ne l'exploitera pas de la manière la plus intensive qui soit, préférant un style de vie où les activités sociales prennent le pas sur les occupations strictement économiques. Ainsi observe-t-on nombre d'agriculteurs satisfaits d'une exploitation arbustive mal entretenue et peu de pionniers heureux dans leur carré de riz en culture inondée. Ces derniers seront en définitive moins stables que les premiers, ayant opté pour une certaine qualité de la vie.

Les revenus monétaires dans les milieux ruraux sont en effet *très variables* d'un endroit à l'autre du pays. Fort élevés sur les terres volcaniques jeunes des plaines du Moungo et de la Meme, accessibles de Douala, où l'on peut jouer sur une gamme très large de spéculations, ils sont encore forts sur les hauts plateaux de l'ouest où le caféier Arabica domine, dans quelques secteurs du Centre-Sud, du Littoral et du Sud-Ouest, là où les sols et la situation foncière se prêtent aux cultures du cacao et du caféier Robusta et dans les ceintures vivrières des villes de quelque importance. Ils s'abaissent considérablement dans les régions cotonnières et deviennent dérisoires dans les secteurs marginaux du pays. On peut estimer que la majorité des revenus s'étalent entre 10.000 F et 200.000 F CFA par an avec une moyenne située entre 40 et 80.000.

D'une manière générale, le salarié même payé au SMIC apparaît comme un *privilegié* par rapport à la masse de ses compatriotes ruraux, parce qu'il



bénéficie de ressources mensuelles régulières, même si l'on tient compte du prix des denrées en ville et des avantages en nature du rural. Même s'il peut tirer de la terre des ressources supérieures à celles d'un planton, le rural ne peut s'empêcher d'envier la situation de l'homme habillé d'un costume de toile propre et bien repassé, somnolant dans la fraîche pénombre d'un couloir derrière une table. C'est ainsi que s'est créé le *mythe du citadin-fonctionnaire*, privilégié détenteur d'une parcelle de pouvoir. Mais cela dépasse largement la réalité de l'homme faisant feu de tout bois pour tenir son rang et nourrir toute une population plus ou moins à sa charge. Il n'en reste pas moins vrai qu'un assistant de faculté ou un cadre supérieur du secteur privé a un revenu 20 à 30 fois supérieur à celui de l'agriculteur moyen camerounais.

#### 4. L'ÉDUCATION MODERNE

Parmi les causes générales de l'exode rural il faut attribuer à l'éducation un rôle essentiel dans les régions anciennement scolarisées et les secteurs marginaux récemment touchés par l'école. Le pays bassa ou le pays bakossi sont à ranger dans la première catégorie. Bien que l'agriculture commerciale soit développée, les communications faciles, l'implantation scolaire ancienne a amené bon nombre d'éléments à briguer des postes dans l'administration bien avant l'Indépendance et cette tendance s'est renforcée de nos jours. De même, l'arrivée de l'école dans des cantons ruraux marginaux (1) a jeté sur les pistes conduisant aux villes des milliers d'aspirants cols blancs qui, sans cette irruption brutale des valeurs occidentales, auraient sans doute essayé de survivre sur place à la suite de leurs pères.

*L'exode rural est déjà préparé dès l'école primaire.* L'enquête démographique de 1964 dans l'ex-État fédéré du Cameroun Occidental révélait ainsi que 70,6 % des effectifs scolarisés âgés de 6 à 14 ans l'étaient sur place, 14,9 % dans la « Local Authority » (2), 5,3 % dans le département, 6,6 % hors du département et 2,5 % hors du Cameroun Occidental (Cameroun, 1969, tome I : 86-87).

Les raisons de ces déplacements sont multiples. Elles tiennent d'abord à la localisation des établisse-

ments scolaires, à leur capacité d'accueil et aux possibilités offertes (cycle complet). À côté de ces causes structurelles, existent d'autres motifs pour aller à l'école hors de son lieu de naissance. Bon nombre d'enfants quittent leur village d'origine pour aller habiter chez un parent, un oncle bien souvent, qui les prend en charge et qu'ils aident dans les affaires domestiques. C'est le système du « sponsorship » ou de la tutelle. L'existence de deux systèmes d'enseignement différents dans le pays explique également la scolarisation dans la langue officielle d'origine des enfants de chaque communauté même si les parents ont émigré hors de leur secteur linguistique (cas des écoles francophones du Cameroun anglophone et vice versa).

Dans une agglomération comme celle de Victoria-Bota, 50,5 % des scolaires étaient nés dans un autre arrondissement, le plus souvent en milieu rural (COURADE, 1975, p. 49). C'est dire l'attraction urbaine sur les enfants en âge scolaire du milieu rural.

La poursuite des études (3) après le certificat d'études primaires ou le First School Leaving Certificate entraîne fort loin les adolescents surtout dans un pays qui privilégie si fort le « parchemin » scolaire. Que ce soit pour effectuer des études secondaires générales ou techniques ou pour aller en apprentissage, des dizaines de milliers d'adolescents quittent leurs pays pour aller en ville dans un lycée, un collège ou pour se placer chez un patron. C'est l'engrenage fatidique. Quel que soit le résultat de cette formation académique ou sur le tas, ils ne retourneront au village qu'épisodiquement pour aller y chercher une épouse, s'y réfugier quelque temps en cas de malchance, aller faire reconnaître toute l'ampleur de leur réussite sociale.

En 1968/1969, dans l'enseignement secondaire du Cameroun francophone, 64,3 % des lycéens avaient quitté leur département d'origine pour effectuer ce type d'étude (MARGUERAT, 1969).

Au Cameroun anglophone, 45 % des élèves ayant quitté l'école primaire en 1973/1974 avaient émigré début 1975 dont 34,6 % vers des villes camerounaises, pour y recevoir des compléments éducatifs principalement (IPAR-Buea, 1977 : 145-149).

L'école, parce qu'elle véhicule toujours une

(1) En 1962, au Cameroun anglophone, 22 cantons (les plus marginaux) sur 83 n'avaient eu aucun reçu au FSLC, mais voyaient le succès de leurs premiers candidats en 1974.

(2) La « Local Authority » est l'unité administrative de base du Cameroun anglophone appelée aujourd'hui « Local Council » et regroupant les populations ethniquement apparentées pour constituer une « commune rurale » aux fonctions plus étendues qu'en zone francophone jusqu'en 1972. Elle a souvent la taille d'un arrondissement.

(3) Une expression pidgin-english résume admirablement le but des études et l'objet du diplôme : « Na degree we de chop » qu'une citation de P. LAINÉ explique fort bien : « Ce qu'ils briguent, c'est une situation sociale, c'est comme ils disent un « niveau de vie », ce n'est pas tel ou tel métier ; la profession en l'occurrence, n'est jamais une fin, mais un moyen, voire un simple signe ; le signe convoité de la promotion, de la réussite, du démarrage social » (P. LAINÉ : « L'irrévolution », p. 63).

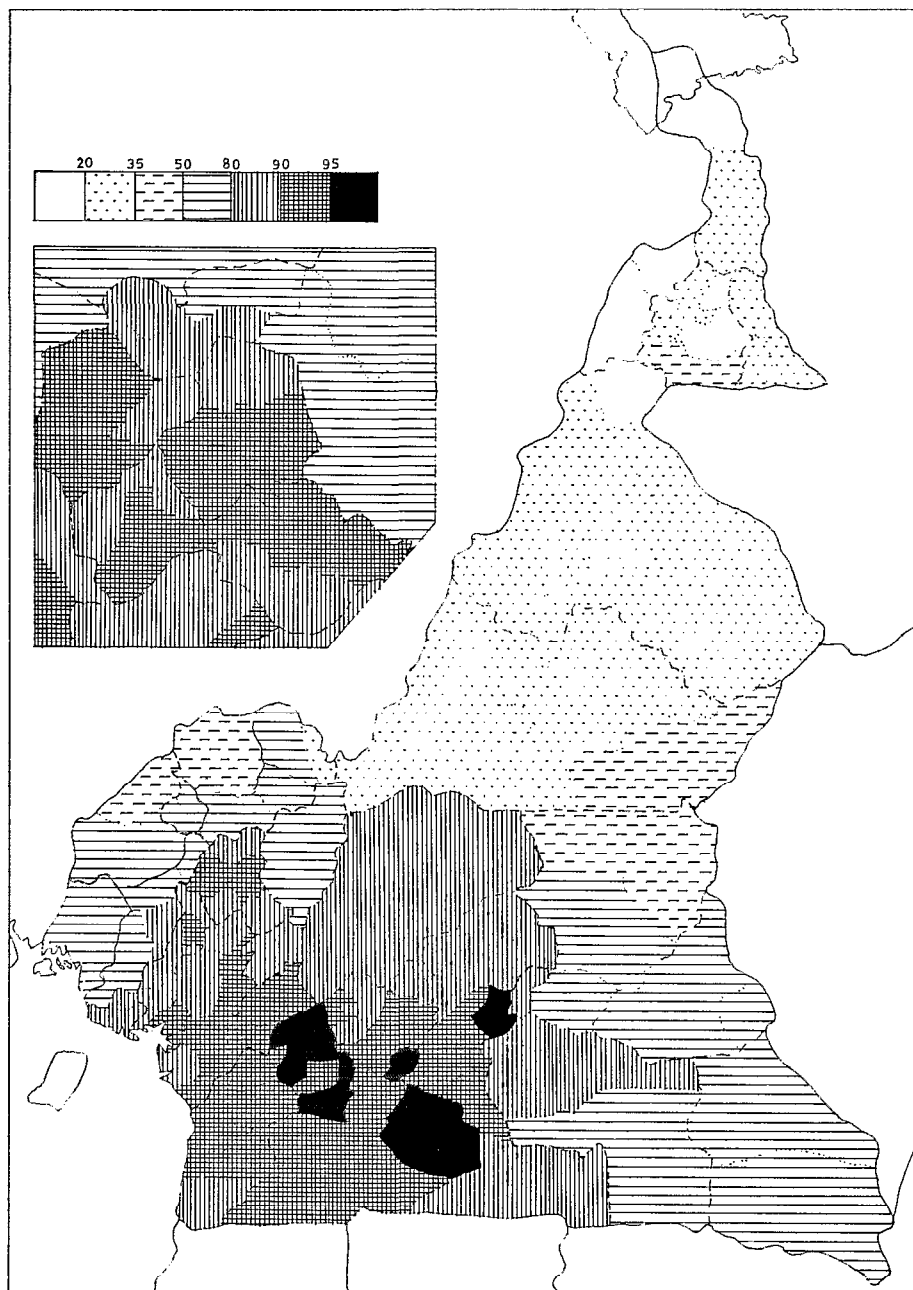


FIG. 3. — Taux de scolarisation 6-14 ans  
En %, proportion d'enfants scolarisés dans le groupe d'âges 6-14 ans en 1976, enseignement coranique exclu

langue, des connaissances et une culture importées, joue un rôle essentiel dans le processus de « *déstabilisation* » des milieux ruraux. Dès l'école primaire, le système d'enseignement éloigne culturellement l'enfant de son milieu, quand il ne lui transmet pas le mépris vis-à-vis de la vie villageoise. Il conforte

et justifie donc la suprématie urbaine et celle de la classe qui dispose des leviers de commande et du pouvoir de communication par l'écrit. Il uniformise sans unifier et contribue à faire ressentir les inégalités de statut et de condition. Significatives à cet égard sont les réactions mitigées des étudiants de l'Univer-

sité de Yaoundé à qui l'on vient d'indiquer que l'attribution d'une bourse est conditionnée par un stage d'animation rurale de 2 mois (1).

A l'aide de ce qui vient d'être dit, il faut « lire » la figure 3 : Taux de scolarisation 6-14 ans. Elle a été réalisée avec les données du recensement général de 1976. Les secteurs anciennement scolarisés présentent toujours le plus fort taux de scolarisation et celui-ci baisse de manière saisissante au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte, qui a constitué la voie d'accès de la colonisation : le Centre-Sud, le Littoral et l'Ouest ont un taux supérieur à 80 % (moyenne nationale : 64,8 % sans compter l'enseignement coranique). Certains arrondissements peuvent même être considérés comme entièrement scolarisés.

Autour de ce noyau central, se dessine une auréole de scolarisation moyenne constituée par les provinces du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Est.

Enfin, la province du Nord a une très faible scolarisation, inférieure à 50 % dans tous les arrondissements.

Dans les régions peu scolarisées, le certifié ou le diplômé est encore rare et on n'assiste pas à une « dévaluation » de la valeur sociale du parchemin scolaire. La péréquation pratiquée dans l'ensemble de la Fonction Publique camerounaise vient de plus favoriser l'émigration de ces éléments éduqués.

En guise de conclusion, on peut non seulement relever que l'éducation est un des facteurs les plus importants dans l'accélération de l'exode, mais qu'il tend à prendre une place de plus en plus importante dans un pays où la stratification en classes sociales tend à se substituer progressivement à l'appartenance à des groupes ethniques sous l'impulsion de l'État, de l'économie moderne et de l'élite. Le système d'enseignement joue alors le rôle de filtre et de catalyseur dans la naissance de cette « nouvelle » société.

##### 5. ACCESSIBILITÉ, CONTRÔLE DE L'ESPACE RURAL PAR LES VILLES ET ÉMIGRATION

Dans quelle mesure la présence ou l'absence de route carrossable favorise-t-elle l'exode rural ? Question embarrassante en l'état actuel de la documentation.

*Le réseau routier effectivement utilisé est en fait fort limité*

On peut toutefois affirmer que les relations routières sont intenses dans les régions suivantes :

le quadrilatère Edéa-Loum-Kumba-Victoria autour de Douala, dans l'ensemble de la province de l'Ouest, dans un rayon de 100 km autour de Yaoundé, autour de Bamenda (50 km), sur l'axe Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Kousseiri (route du Tchad).

Il ne fait pas de doute que ces facilités dans les communications ont joué dans la croissance rapide des villes situées au cœur de ces réseaux de communications.

En fait, ces voies de communications ont été créées à partir des villes pour permettre à celles-ci de mieux maîtriser l'espace environnant au niveau politico-administratif et d'y répandre idées et biens de consommation importés.

On constate cependant que des relations faciles avec une ville importante n'entraînent pas nécessairement le départ définitif des ruraux vers celle-ci (FRANQUEVILLE, 1973) et l'on voit des arrondissements actuellement vraiment difficiles d'accès comme ceux de Yingui, Ngambé, Ndom, où Mundemba fournir depuis l'arrivée allemande de forts contingents d'émigrants.

La prédominance du véhicule routier dans la période actuelle au détriment des autres moyens de communication a entraîné ainsi la mise à l'écart de certaines zones qui avaient auparavant accès à la côte par la navigation fluviale (Yabassi-Mamfe, par exemple) ou qui étaient reliées au reste du pays par d'importantes pistes piétonnières. Cela a entraîné une hiérarchisation des infrastructures de communication préjudiciable à l'équilibre général. Ces secteurs « marginalisés » n'en sont pas moins touchés par l'émigration qui y a pris dans certains cas un caractère massif. C'est que l'irruption du monde moderne s'y est faite et sans le truchement de la route.

##### 6. L'ATTITUDE DES SOCIÉTÉS D'ORIGINE FACE AUX ASPIRATIONS DES JEUNES

Les sociétés d'origine qui se crispent sur les traditions par refus du changement ou qui renforcent le pouvoir des vieux incitent les jeunes à partir.

Le migrant est généralement un jeune homme célibataire âgé de 15 à 30 ans. Éduqué ou analphabète, il est contraint dès son plus jeune âge d'aider son père dans l'exploitation familiale sans retirer aucun bénéfice individuel de son travail. Dans le cas d'une plantation arbustive ou de cultures vivrières spéculatives, c'est le père qui perçoit pour lui les revenus monétaires réalisés par la vente des produits, tandis que la mère va souvent au

(1) Discours du Vice-Chancelier du 16/11/1977. Cf. *Liaison*, Bulletin d'informations de l'Université de Yaoundé, janvier 1978.

marché acquérir pagnes et accessoires avec l'argent qu'elle retire des produits vivriers qu'elle cultive.

L'adolescent ne manque pas en grandissant, dès lors que ses besoins vitaux (logement et nourriture) sont assurés par le père, de vouloir acquérir des objets manufacturés, signes de son émancipation (transistor, habits, chaussures), à l'imitation de ses camarades citadins ou ruraux. Il demande alors au père ou au tuteur de lui laisser la récolte d'une parcelle, de lui donner de l'argent de poche ou de lui attribuer une terre pour s'installer. Le père peut essayer de garder avec lui son fils en lui laissant une partie des fruits de son travail, en lui assurant progressivement son autonomie financière et en l'aidant à payer la dot.

Bien souvent, il en va autrement. Le vieux père, par calcul, diffère sans arrêt le moment où il va, par l'attribution de l'usufruit d'une parcelle par exemple, libérer son fils de la dépendance qu'il a à son égard. Le moment vient où, devant l'inutilité de ses tentatives (qui vont parfois jusqu'au vol des fèves de cacao) pour acquérir une certaine indépendance, le jeune décide de quitter ses parents pour trouver ailleurs les ressources financières et le statut d'adulte qu'il ne pourrait obtenir autrement qu'à la faveur de l'amointrissement physique ou de la disparition du père.

Ce départ, n'est pas, à proprement parler une rupture. Au contraire, *c'est un moyen pour le jeune de réintégrer sa société d'origine dans la catégorie des adultes* sans remise en cause de l'ordre social dont il a souffert. S'il y a donc conflit des générations, ce conflit ne prend en aucun cas la forme d'une contestation des valeurs des sociétés d'origine. Les liens entre membres de la même famille restent très forts. La tutelle des vieux pèse aux jeunes qui l'acceptent malgré tout et ne manquent pas de les honorer chaque fois qu'un événement familial les met en présence.

Ce type de migration atteint beaucoup les jeunes avant le mariage et ils réintègrent leur milieu d'origine six mois ou un an après avec un petit pécule en vue d'acquérir une épouse.

Le « Nordiste » ou le « Grassfields », ayant ainsi vu du pays et un autre monde, revient des plantations auréolé du prestige de celui qui a vu fonctionner la civilisation des « Blancs ».

Dans l'Ouest (pays bamiléké) « *la propriété familiale transmise de père en fils est indivisible*. Elle est trop réduite pour supporter l'entretien de plusieurs ménages. Un seul fils en hérite, les autres doivent s'éloigner dès l'âge de 12 ou 13 ans... Le jeune homme sans héritage a peu de chance d'obtenir du chef d'autres terres, sinon médiocres, dans les limites du groupement. Il n'a même pas la ressource d'élever du bétail... A partir, on n'a rien à perdre et tout à gagner... Des salaires qui peuvent être réguliers

permettront de réunir rapidement le montant de la dot pour épouser une épouse de sa race aux précieuses vertus de travail. De plus, on se soustrait aux multiples contraintes, d'une société très hiérarchisée, à l'autorité souvent tracassière d'un chef... » (DIZIAIN, 1973).

Chez les Eton de la Lékié, le cacao a changé bien des choses. « La richesse foncière, aux revenus d'ailleurs fluctuants, est devenue une rente aux mains des anciens, les jeunes n'ont d'autres choix qu'entre l'immigration en ville en attendant l'héritage, ou une existence au village qui ne présente aucun centre d'intérêt, même si leur père leur cède symboliquement un coin de cacaoyère dans l'espoir de garder une main-d'œuvre bon marché » (FRANQUEVILLE, 1973).

Dans tous les cas de migration, *le conflit des générations*, rendu plus âpre quand les densités ou la monétarisation de l'économie font sentir leurs effets, semble particulièrement ressenti par les jeunes émigrants, qui reviennent cependant chercher femme au village, ne poussant pas la logique du conflit jusqu'à son point de rupture (mariage hors de l'éthnie) et acceptant ainsi de se soumettre par le biais de la dot au contrôle des vieux.

## 7. L'ASPIRATION GÉNÉRALE AU CONFORT ET LA PROMOTION DE LA FEMME

Un dernier élément difficilement mesurable intervient dans le départ de l'émigrant(e) : la recherche du confort, qui remet en question la place de la femme dans la société.

Depuis une génération, l'administration, les sociétés de traite, les missionnaires ont imposé — même aux villages les plus reculés — des changements : paiement de l'impôt, obligation morale de porter des vêtements. Dans le Sud plus particulièrement, la tôle, le ciment, la bière, le transistor, les casseroles en aluminium se sont répandus un peu partout. La pénétration de ces biens manufacturés, celles des idées par le canal des écoles, des missions, de la radio, ont permis à l'ensemble de la population rurale de *se sentir déshéritée* si elle n'avait pas l'eau potable, le dispensaire, la route carrossable ou l'école à proximité.

La recherche de l'eau potable est une nécessité vitale, aussi bien dans les monts du Mandara, où il ne pleut pas suffisamment, que dans les villages du mont Cameroun, où il pleut trop sur des sols perméables.

*Ce qu'on supportait autrefois où tout le monde connu vivait grosso modo de la même manière est remis en question aujourd'hui, par les disparités croissantes de condition et de statut et on n'émigre pas seulement pour voir les « lumières de la ville ». Le « quartier »,*

insalubre objectivement, apparaît bien souvent comme un « endroit où la civilisation se développe ». Il faut dire que le rousseauisme écologique n'a pas d'adepte en milieu rural, où la *pollution biologique* est parfaitement ressentie, alors que la *pollution chimique*, qui prend des proportions importantes à Douala par exemple, est ignorée.

Les femmes sur qui reposait la survie du groupe dans bien des secteurs commencent à remettre en cause l'antique division du travail et aspirent, elles aussi, à une vie plus confortable, mieux assurée en milieu urbain.

En pays nsaw, dans les années cinquante (KABERRY, 1952), les femmes donnaient 190 jours pleins pour cultiver une exploitation moyenne de 60 ares, alors que l'homme ne consacrait que 10 jours par an à l'agriculture à abattre les derniers arbres d'un pays déboisé. C'est dire que les femmes assuraient la survie du groupe dans son intégralité, en travaillant comme des bêtes de somme. Cette situation était apparemment bien acceptée, car elle n'était pas le symbole d'une infériorité sociale, c'est du moins ce que prétend KABERRY. Qu'en est-il aujourd'hui dans cette région, première productrice de café Arabica du Nord-Ouest, où le taux de scolarisation est l'un des plus élevés de cette même province pour les filles comme pour les garçons ?

Si au Nord, les filles sont maintenues dans l'analphabétisme plus que les garçons, au Sud, elles sont éduquées de la même manière et le pouvoir masculin en souffre, comme en témoigne certaine chanson à la mode de F. BEBEX. Les adolescentes veulent également s'émanciper et le chemin de la ville est devenu à leurs yeux le plus sûr moyen d'y arriver même si ce chemin passe par la prostitution, et il n'est pas rare de voir des intellectuelles refuser le mariage. Chose curieuse : la femme peut aussi bien se montrer particulièrement timorée vis-à-vis des habitudes européennes — et notamment celles qui soulageraient sa peine (appareils électro-ménagers) mais peut se lancer à corps perdu dans l'adoption sans réserve des « masques blancs » au grand scandale de ses compatriotes masculins (1).

En ville généralement, ses fonctions de mère et de « ménagère » ne seront pas alourdies par d'importantes tâches agricoles et elle aura tendance à s'aligner sur la norme européenne conventionnelle (la femme au foyer), considérée comme un progrès (MEY, SPIRIK, 1975).

Enfin, si le mariage peut être l'occasion du départ, le divorce est aussi un motif de migration, quand il faut rembourser l'argent de la dot, que le père

a bien souvent « mangé » et que les frères ne peuvent ou ne veulent rendre (cas des prostituées anyang de Victoria).

## 8. LA DIMENSION HISTORIQUE

Les déplacements de population en milieu rural s'avèrent être une donnée ancienne et expliquent le caractère peu « casanier » et la mobilité générale des populations. Avant la colonisation, des groupes de familles étendues, des villages entiers, pouvaient ainsi parcourir dans certaines régions des dizaines de kilomètres en une génération, à la recherche de nouvelles terres, pour fuir un peuple guerrier voisin, etc. Avec la « pax germanica », l'instauration du travail forcé pour les plantations, pour le portage et les grands travaux d'équipement du territoire, a provoqué de nouveaux déplacements.

« Il paraît donc hors de doute que ce système du travail obligatoire a amorcé un considérable mouvement d'émigration, souvent de longue durée, bien avant que l'attrait d'un salaire fixe ou des « lumières de la ville » n'en prenne le relais. Mais il faut encore ajouter que ce système a non seulement créé l'habitude de quitter son village pour des destinations lointaines, mais encore a contribué à former au loin des noyaux de peuplement... qui ont constitué par la suite autant de foyers d'appel pour les générations plus jeunes » (FRANQUEVILLE, 1973 : 174-175).

La zone de plantations industrielles du mont Cameroun est un exemple caractéristique. Plusieurs couches d'émigrants d'origines ethniques diverses s'y sont succédées dans le temps au gré des politiques de recrutement des divers maîtres des plantations comme l'indique le tableau II.

Dès l'origine, on engagea des « étrangers » à la région : Krou du golfe de Guinée ; Boulou Bangwa qui avaient résisté aux allemands ; Ewondo et « Grassfields » du Bamenda, travailleurs « forcés » recrutés directement par l'administration ou les groupes alliés tels les Bali (MICHEL, 1970). Sous le mandat britannique, première version (1924-1939), les planteurs allemands toujours installés gardèrent Bakoko et Yaoundé (Ewondo et Eton) mais diversifièrent leurs sources en puisant dans le réservoir humain de Southern Cameroons. Avec la création de la Cameroons Development Corporation (société d'État), la PAMOL (UNILEVER), Elders and Fyffes (United Fruit Co.), les Ibo prennent une place prépondérante qui va leur être ravie par les groupes du Cameroun anglophone lors de l'Indépendance.

(1) Voir à ce sujet le visage que donne de la femme camerounaise le magazine féminin « Wife ».

TABLEAU II  
Répartition ethnique dans les plantations du sud-ouest

Année	Ethnies de la N'dian	Bakweri (Fako)	Banyang (Manyu)	Bali (Mezam)	Fungom (Menchum)	Bakoko	Yaoundé Ewondo + Eton (Lekié)	Ibo (Nigeria)	Total ethnies citées	Total général %	
1926...	9,8	6,5	9,4	13,0	—	10,9	27,2	—	76,8	11 310	100,0
1936...	6,9	4,1	10,9	14,8	—	3,4	11,6	2,1	53,8	18 120	100,0
1955 (*)	5,4	4,6	3,6	2,6	2,0	0,4	1,5	15,5	35,6	28 589	100,0
1973...	10,8	5,1	4,2	2,4	7,8	0,1	0,6	1,4	32,4	15 959	100,0

Sources : Divisional Reports (Victoria-Kumba) pour 1926 et 1936. ARDENER (E. W.), 1960, *op. cit.*, pour 1955. COURADE (G.), *op. cit.*, pour 1973.

(\*) Pour 1955, il manque les chiffres des domaines Pamol de N'dian, Bui et Lobé (3 000 personnes environ), les résultats seraient plus élevés pour 3 groupes si ces domaines avaient été comptabilisés : ethnies du N'dian, Banyang et Ibo.

L'ensemble de ces mouvements a eu des conséquences sur les villes et villages du sud de la province du sud-ouest qui ont vu l'afflux dans leur sein de l'ensemble de ces groupes, créant à partir des camps de plantations des noyaux de peuplement mono- ou pluri-ethniques.

Une situation de même type, génératrice de conflits entre populations autochtones et étrangères, a été créée par l'afflux massif dans les plaines du Moungo et de la Meme d'immigrants bamiléké à partir de 1920. Un bourg rural comme Tombel comptait ainsi en 1966, 40 % de Bamiléké contre 20 % de Bakossi. Le Bamiléké en effet, « s'il émigre, ne recherche pas tant quelque espace où recréer son économie vivrière que le moyen de tenter des cultures de rapport » (DIZIAIN, 1953, *op. cit.*, p. 126).

L'émigration actuelle a d'autres ressorts que la contrainte administrative. Il n'empêche que le passé joue un rôle essentiel dans l'orientation et les modalités de l'émigration présente. L'expérience acquise par les générations passées se transmet de manière plus ou moins déformée aux jeunes d'aujourd'hui.

\* \*

Cet inventaire rapide des différentes « causes » de l'émigration nous en a fait sentir la diversité et l'impossibilité qu'il y a de lier tel ou tel facteur avec le phénomène d'exode rural pour en expliquer totalement les raisons tant au niveau de l'individu qu'à celui de la société d'origine.

Il semble cependant que l'exode rural d'aujourd'hui puisse être interprété globalement comme la résultante de la crise que traversent les sociétés d'origine sur tous les plans. Elles ne peuvent pas fournir souvent aux jeunes des perspectives de promotion économique

et sociale ; elles se crispent parfois sur le passé, l'utilisant pour assurer un contrôle contraignant du système foncier et des épouses ; elles intègrent mal la monétarisation générale de l'économie et l'introduction des cultures arbustives commerciales ; elles opposent plus ou moins à l'individualisme ou aux valeurs occidentales diffusées par l'école une résistance inadaptée. A ce tableau sombre des difficultés des sociétés rurales à trouver un nouvel équilibre dans un monde en mouvement, il faut apporter des retouches, car il existe nombre de populations qui ont su garder les valeurs traditionnelles tout en sachant intégrer ce que l'Europe pouvait apporter en matière d'efficacité et de progrès dans les domaines économique et social.

Ces distorsions entre milieux « déstabilisés » et milieux ayant su et pu intégrer le monde moderne en l'adaptant, donnent à l'exode rural une connotation très variée : la mobilité de l'individu est un facteur de progrès dans le deuxième cas alors qu'il peut être catastrophique dans le premier.

#### IV. Modalités : types de migrants et types de migrations

La migration se traduit par un déplacement géographique, qui est la résultante entre des forces répulsives (le migrant cherche à quitter son milieu d'origine qui ne le satisfait plus) et des forces d'attraction (le migrant espère « trouver mieux » là où il se dirige). Même s'il part « à l'aventure », il s'oriente vers les régions où l'aventure risque d'être rentabilisée.

Ce déplacement géographique correspond à un « déplacement » social : le groupe ou l'individu essaie d'améliorer sa situation sociale et économique.

La migration apparaît donc comme un calcul économique et un projet. En cela, elle n'est pas aussi malléable que le pensent les recruteurs de main-d'œuvre (1).

Il nous appartient donc d'être attentifs aux modalités des mouvements migratoires. Elles doivent être non seulement décrites (taille de l'unité migrante, durée de la migration, trajectoire, etc.), mais aussi reliées à des stratégies sociales. Le migrant n'est plus alors un élément abstrait quantifiable en langage mathématique selon des critères universels, mais il se « multiplie » en autant de « portraits » qu'il y a de stratégies. Celles-ci renvoient logiquement aux sociétés d'origine et à leur place dans l'ensemble national.

Ce n'est qu'à partir de cette galerie de portraits qu'on pourrait esquisser une typologie des migrants et des migrations au Cameroun.

\*  
\* \*

#### 1. SEXE, ÂGE ET SITUATION MATRIMONIALE

Très souvent, le migrant est un jeune homme célibataire. Inclus dans une unité domestique dominée par la figure paternelle, le jeune participe à la production agricole familiale sans pouvoir jouir individuellement des fruits de son travail. Cette frustration est d'autant plus vive que l'économie de plantation de par les revenus monétaires qu'elle procure donnant accès à des biens manufacturés, exacerbe l'individualisme, alors même que les chefs de famille retardent l'installation des nouvelles générations, afin de profiter au maximum de leur force de travail. De là, le départ du jeune que G. PONTIÉ a pu présenter pour le cas guiziga, en termes de contestation sociale du contrôle exercé par les « vieux » (PONTIÉ, 1973).

Le jeune « contestataire » a le choix entre s'installer à son propre compte, mais en dehors du contrôle social de son chef de famille (cas guiziga où les migrations inter-villageoises sont très nombreuses, le jeune cherchant à s'installer dans un autre village que celui où il est né), ou accepter un travail salarié. Le départ des jeunes peut alors devenir massif. C'est le cas des jeunes travailleurs massa et toupouri du nord du Cameroun (BARBIER et TISSANDIER, 1977) qui descendent volontiers à Mbandjok pour la coupe de la canne à sucre. C'est aussi le cas des jeunes de la région de Bamenda et de Wum (2),

qui s'embauchent dans les grandes plantations d'hévéas, de palmiers à huile et de théiers de la province du Sud-Ouest (ARDENER *et al.*, 1960).

Ce phénomène peut être rapproché du « modèle mossi » de la Haute-Volta : les migrations atteignent presque tous les jeunes, avant leur mariage et pour une durée relativement courte. Ils réintègrent leur milieu d'origine après avoir réalisé quelques économies. La migration prépare le retour dans le milieu d'origine, mais avec le statut d'adulte. Elle tend à fonctionner comme une véritable initiation et le jeune mossi « qui n'a pas voyagé » est la risée de ses camarades et surtout des jeunes filles (KOHLEK, 1972). Dans de telles sociétés, la promotion économique du jeune reste étroitement contrôlée : le jeune se heurte à une « inflation dotale », par laquelle les « vieux » récupèrent une partie de l'argent qu'il a pu gagner à l'étranger. De la même façon, il faut s'attendre, dans les années à venir, à une nette augmentation du nombre de têtes de bovins demandées pour la dot aux jeunes toupouri et massa. Au sud du Cameroun, les régions de Ngambé et de Pouma qui sont les parties du pays bassa les plus atteintes par l'exode rural, sont aussi celles où la dot est la plus élevée...

Dans les régions surpeuplées, l'installation des nouvelles générations devient problématique. Les non-héritiers doivent se débrouiller en s'installant dans des zones périphériques ouvertes à l'immigration rurale ou en pratiquant des activités artisanales et commerciales. Celles-ci commencent souvent par les « petits métiers » : le jeune éton, revendeur de produits vivriers dans les rues de Yaoundé, rejoint dans ce type d'activité le market-boy bamiléké de l'ouest du Cameroun.

En général, l'exode rural touche en priorité les jeunes hommes célibataires, et apparaît donc, au début, comme un phénomène masculin (d'où l'indice que nous avons utilisé précédemment du rapport de masculinité). Cependant, hormis le cas mossi où les « fiancées » potentielles attendent au village « le retour des héros », ces migrations masculines vont induire des migrations de l'autre sexe, car le migrant, dès qu'il s'est stabilisé et a amélioré sa situation, retourne au village pour y prendre une épouse. Des migrations féminines suivent donc celles des maris avec quelques années de décalage et une trajectoire raccourcie (de la résidence du père à celle du mari). De ce jeu des alliances matrimoniales avec le milieu d'origine, résulte une baisse progres-

(1) Nous pensons notamment à la pratique fréquente qui consiste à tracer impérativement, sur une carte des densités démographiques, une flèche allant des zones de forte densité aux zones environnantes de moindre densité.

(2) Entre autres de nombreux originaires des chefferies de Bafut et de Fungom.

sive du rapport de masculinité au lieu d'arrivée. M. LACAN a observé précisément ce processus en ce qui concerne l'immigration bamiléké à Douala : le rapport de masculinité est d'autant plus élevé que les départements d'origine ont été plus récemment touchés par l'exode rural.

TABLEAU III

Rapports de masculinité chez les immigrés bamiléké à Douala en 1968

Département d'origine	Rapport de masculinité	Pourcentage des 15-29 ans
Ménoua.....	195,7	—
Bamboutos.....	185,8	49,5 %
Mifi.....	152,8	42,5 %
Ndé.....	118,8	35,2 %

Source : LACAN (M.), 1974.

Par ailleurs, lorsque la scolarisation de masse atteint autant les filles que les garçons, elle peut induire des migrations qui concernent les deux sexes, où la migration de l'élément féminin n'est plus dépendante des liens du mariage. A Victoria-Bota par exemple, parmi les femmes exerçant une profession supposant une qualification, les immigrées représentaient, en 1975, 61 % du total (COURADE, 1975).

Parfois même, les migrations féminines peuvent prendre le pas sur les migrations masculines.

Dans le cas baoulé (ÉTIENNE, 1968) par exemple, la différence de comportement des hommes et des femmes face à la ville est particulièrement accentuée. Les femmes émigrent volontiers en ville. Elles y offrent leurs « services sexuels » et ménagers. Leur milieu familial est tolérant : les enfants des mères célibataires sont récupérés par le matrilignage et l'absence du père géniteur ne gêne nullement. Les femmes de plus de 50 ans restées en milieu urbain regroupent autour d'elles les filles de leur parenté venues en ville et jouent le rôle de tutrices. Les hommes préfèrent au contraire rester dans les milieux ruraux, où ils pratiquent l'agriculture de plantation.

Cet exemple n'est pas sans rappeler l'immigration féminine boulo à Yaoundé et à Douala et banyang-nyang à Victoria. En 1968, 44,1 % des prostituées

fichées par le service des mœurs de Douala étaient Boulo (16,4 % Ewondo, Eton et assimilées, 27,5 % Banen, 3,7 % Bassa, 2,3 % Bamoun) (LACAN, 1974). En 1975, 38 % des prostituées de Victoria-Bota provenaient de l'arrondissement de Mamfé (COURADE, 1975).

La prostitution n'est pas cependant le seul débouché pour les femmes non-scolarisées, aspirant à une promotion. Les femmes originaires de la province de l'Est, par exemple, acceptent des tâches comme personnel de service. Les femmes vouté émigrent également vers les villes ; elles y pratiquent notamment le commerce des plats cuisinés dans des « gargotes », la vente de bière de maïs, etc. (1).

Les déplacements de ménages déjà constitués restent l'exception. Le migrant marié préfère partir seul pour n'être rejoint que plus tard par sa famille.

## 2. LE CHEMINEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DU MIGRANT

Parti du milieu rural, le migrant qui se dirige vers un milieu urbain ou une plantation industrielle ne va pas automatiquement abandonner toute activité agricole. On peut évoquer le petit lopin de terre que la femme cultive et qui est un appoint nutritif à l'alimentation du citadin (2), mais il faut surtout considérer les activités agricoles principales :

— activités agricoles traditionnelles, en dehors du périmètre urbain, facilitées par l'amélioration des moyens de transport (certaines villes ne se distinguent pas alors de bourgs ruraux, si ce n'est par leur taille) (CHAUVET, 1977) ;

— pratique intensive des cultures vivrières (maraîchage) dans des quartiers suburbains, par des petits agriculteurs pour leur propre compte ;

— spéculation agricole liée au ravitaillement des villes ou à des cultures d'exportation avec mainmise sur le patrimoine rural par la bourgeoisie compradore (utilisation d'une main-d'œuvre rémunérée).

Alors que la scolarisation déclenche, à partir de certaines régions, des migrations avec abandon de toute activité agricole (cas des Bassa qui s'orientent directement vers le secteur administratif des grandes villes) ; dans d'autres cas, la scolarisation est moins

(1) Dans ce cas vouté, les hommes émigrent aussi, souvent d'ailleurs en continuité avec leur passé guerrier : miliciens allemands, puis français au début de la colonisation, gardiens dans les quartiers résidentiels ensuite.

(2) Les pourcentages de ménages urbains tirant une grande partie de leur nourriture de l'agriculture varient de 30 à 80 % dans les grandes villes d'Afrique Centrale (P. VENNETIER, 1976).



déterminante et le migrant maintient des activités agricoles.

Le migrant bamiléké, par exemple, accepte dans un premier temps une activité salariée qui va lui permettre de se constituer un petit pécule. Il utilisera ces premières économies pour accéder au patrimoine foncier contrôlé par les autochtones et pour ouvrir une plantation de caféiers et de bananiers, afin de s'assurer des revenus annuels relativement réguliers. Ses « arrières » consolidés il se lancera dans des activités commerciales où la réussite est plus aléatoire, mais les bénéfices plus lucratifs. Le passage du commerce au transport est ensuite une évolution logique. On aboutit à une complémentarité étroite entre toutes ces activités et à la création d'une véritable chaîne de petites entreprises. Chaque unité peut être gérée par un membre de la famille ou un homme de confiance, après avoir été lancée et rodée par notre migrant devenu homme d'affaires.

On comprend dès lors que les migrants bamiléké ne boudent pas les petits centres urbains où, précisément, ils peuvent procéder à toutes ces activités complémentaires.

Si le Bamiléké conserve toujours avec une prudence toute paysanne ses attaches avec l'agriculture, l'Ibo va s'installer directement comme homme à tout faire chez un commerçant ou un artisan dans les premières années de la migration. Il observera son patron pendant plusieurs années et celui-ci lui donnera un pécule ou un stock d'articles à vendre pour qu'il puisse « voler de ses propres ailes ». Le passage par le travail salarié n'est pas fréquent et le travail agricole est rare chez les Ibo, en raison de l'accès difficile à la terre et de l'attrait exercé par les professions spéculatives. Dans les affaires d'ailleurs, le savoir-faire se transmet sur le tas et rien ne remplace dans ce domaine l'expérience à l'ombre d'un « businessman ».

La scolarisation de masse et les données ethniques traditionnelles tendent à interférer dans le cheminement socio-professionnel du migrant.

Une enquête réalisée en 1974-1975 sur plus de 2.000 élèves anglophones du Cameroun, ayant quitté l'école primaire villageoise, a donné les résultats du tableau IV (1).

L'éducation devient un puissant facteur de promotion sociale et l'accès à l'élite installée dans les grandes villes du pays se fait en s'appuyant à la fois sur le diplôme et le réseau de solidarité ethnique. Ce rôle de l'éducation moderne est d'autant plus puissant que la multiplication des fonctions et l'africanisation des postes ouvrent à l'heure actuelle

TABLEAU IV

Occupations des anciens élèves de l'école primaire du Cameroun anglophone

Occupation	Proportion (%)
Activités du secteur primaire (agriculteur, pêcheur, « vigneron », etc.).....	32,1
Manceuvres ou domestiques.....	5,3
Apprentis-artisans.....	6,9
Activités commerciales.....	8,8
« Ménagères » (Housewives).....	4,8
Autres activités.....	9,7
Chômeurs.....	3,7
Enseignement secondaire général.....	13,9
Études techniques ou commerciales.....	11,8
Sans réponse.....	3,0

des possibilités inconnues dans les nations constituées depuis longtemps.

Inversement, le jeune de faible niveau scolaire ou non scolarisé, accepte plus facilement une tâche de manœuvre.

Les deux provinces fournissant actuellement le plus de main-d'œuvre aux complexes agro-industriels, qui se multiplient dans le sud du Cameroun, sont précisément les provinces où les taux de scolarisation primaire sont les plus bas : Nord (30,9 %), Nord-Ouest (59,1 %) (Forso, 1977). On peut donc s'attendre, parallèlement à l'effort des pouvoirs publics de scolarisation de ces provinces, manifestement en retard dans ce domaine sur les autres régions du Cameroun, à une diminution à terme du nombre des candidats aux emplois de manœuvres agricoles dans les grandes plantations. La pression sur le secteur tertiaire des villes s'en trouvera sans nul doute renforcée.

### 3. LE CHEMINEMENT GÉOGRAPHIQUE DU MIGRANT

#### 3.1. Les axes de circulation

L'émigration, à partir d'un milieu donné, peut se faire d'une façon diffuse ou, au contraire, emprunter des axes de circulation.

Baoulé de Côte d'Ivoire et Bamiléké de l'ouest du Cameroun constituent deux ensembles dont la croissance démographique et les activités économiques (pratique de la caféiculture dans le cadre de l'économie de plantation) conduisent à une expansion géographique. Alors que chez les Baoulé, cette

(1) IPAR-Buea, 1977. Enquête effectuée par BERGMANN et BUDE sur un échantillon représentatif des écoles du Cameroun anglophone (10 % des écoles).

expansion se fait sous la forme de multiples écarts (1) dans la zone forestière, immédiatement périphérique à l'aire d'habitat traditionnel (CHAUVEAU et RICHARD, 1972), dans le cas bamiléké, nous observons, par contre, l'emprunt des grands axes de circulation moderne (l'axe routier et l'axe ferroviaire qui, à travers le département du Mounjo, relie le pays bamiléké à Douala, le chemin de fer de Yaoundé à Ngaoundéré et les routes carrossables aménagées par les sociétés forestières dans l'est du Cameroun (etc.). Cette différence s'explique en fait, par la complémentarité que les migrants bamiléké établissent entre les activités agricoles et les activités du secteur tertiaire (commerce, artisanat, transport, etc.).

On retrouve cette même utilisation du réseau routier et ferroviaire chez d'autres migrants qui pratiquent eux aussi le commerce : les Haoussa et les Ibo.

Il nous faut évoquer aussi l'importance stratégique du chemin de fer transcamerounais qui, de Yaoundé à Ngaoundéré, met en relation le nord du Cameroun, où une main-d'œuvre abondante est potentiellement disponible, et le sud du Cameroun où se multiplient actuellement les unités agro-industrielles (complexes rizicoles et sucriers, plantations de palmiers à huile, d'hévéas, etc.).

Le rôle des voies de communication aux abords immédiats des villes est assez ambigu. Elles accélèrent l'exode vers la ville en intensifiant le contact, elles rendent aussi possibles les migrations alternantes quotidiennes n'impliquant pas un changement de résidence. A. FRANQUEVILLE constate aux abords immédiats de Yaoundé que l'exode rural touche peu les localités éloignées de moins de 20 km de la ville, distance que l'on peut parcourir deux fois par jour à bicyclette (FRANQUEVILLE, 1972). Il en est de même pour l'arrondissement de Dibombari, proche de Douala, dont la partie méridionale se transforme en quartier résidentiel avec cases en dur et jardins fleuris et ombragés. La « trilogie » urbaine du mont Cameroun (Tiko-Victoria-Buea) est, elle aussi, entourée d'une large banlieue. Il existe donc un seuil kilométrique, variable selon les villes et la qualité des voies de communication, au-delà duquel l'exode rural succède à la migration journalière alternante.

### 3.2. Étapes migratoires et réseaux urbains

Le migrant peut partir d'emblée vers la grande ville, ou au contraire, effectuer de multiples étapes de plus ou moins longue durée.

Nous laisserons de côté les fonctionnaires qui sont soumis aux mouvements « browniens » des affectations, pour ne considérer que les mouvements migratoires dépendant de la seule volonté de l'individu.

Les étapes migratoires renvoient en fait à l'existence ou à l'absence d'un réseau urbain, c'est-à-dire un ensemble hiérarchisé de villes de différentes tailles offrant à la région de leur implantation une gamme de fonctions, de services et d'infrastructures complémentaires et donc des emplois.

De nombreuses études ont précisé le rôle des petites villes comme relais vers les grandes cités dans les trajectoires des migrants (COTREN, 1973). Elles ont, en fait, un rôle ambivalent : elles provoquent une première étape migratoire par le ou les établissements scolaires dont elles sont dotées, par les quelques emplois salariés, les équipements sociaux et les loisirs qu'elles offrent, mais elles s'avèrent le plus souvent incapables de retenir ces migrants à cause de l'exiguïté de leur marché du travail. Elles incitent à l'émigration sans pour autant présenter des structures d'accueil suffisantes.

Toutefois les chefs-lieux des circonscriptions administratives du Centre-Sud et de l'Est ne jouent pas un rôle véritable de relais en raison de leur faiblesse économique. Dans toute cette partie du Cameroun, les ruraux qui émigrent vont directement vers les deux grandes métropoles nationales : Yaoundé et Douala. C'est ce que constate A. FRANQUEVILLE pour le quartier de la Briqueterie à Yaoundé : « les immigrants venant de la zone rurale sont plus nombreux que ceux qui viennent d'une ville : 30.257 contre 34.180. L'étape de la petite ville, entre le village et la grande ville, n'est donc pas une pratique générale » (FRANQUEVILLE, 1972).

J. TISSANDIER aboutit à la même conclusion en évoquant le rôle attractif de Nanga-Eboko : « Le rôle attractif de Nanga-Eboko sur la population du département (de la Haute-Sanaga) s'exerce surtout dans les limites de son arrondissement. Sur les 66 % de population originaire du département en 1967, moins de 8 % viennent des deux autres arrondissements de Minta et de Mbandjok. Mais les sollicitations extérieures, notamment l'influence de Yaoundé et Douala sont plus fortes que l'attrait de la petite ville et s'exercent directement sur les villages » (TISSANDIER, 1972).

Dans une telle région, l'amélioration du réseau routier contribue, d'ailleurs, à renforcer cette polarisation par les grandes villes, car les petits centres administratifs peuvent être plus facilement court-circuités.

(1) Les écarts sont des hameaux de petite taille.

Le nord du Cameroun, par contre, non polarisé par une seule grande ville, a conservé ses capitales régionales : Maroua, Garoua, Ngaoundéré... chacune exerçant son influence sur son environnement rural proche, tout en assumant des fonctions régionales complémentaires.

Dans l'ensemble du Cameroun de l'ouest (1), le migrant dispose d'un réseau de petits centres échelonnés le long des infrastructures routières et ferroviaires du Moungo et de la Meme, qui sont autant de marchés du travail et de villes moyennes à commandement régional en déclin, comme Nkong-samba ou Victoria-Tiko-Buea ou en phase de croissance, comme Bafoussam, Bamenda ou Kumba (CHAMPAUD, 1972 b).

### 3.3. Les réseaux de solidarité

Un migrant en appelle d'autres car sa présence même constitue un lieu d'accueil pour ses compatriotes.

Dans les départements du Moungo et de la Meme, où l'immigration bamiléké est particulièrement intense, toutes les chefferies sont représentées, mais on constate dans chaque lieu d'immigration la prédominance de certains groupes de ressortissants.

Dans les milieux urbains, les premiers scolarisés accédant aux emplois des secteurs administratifs, commerciaux et industriels, ont mis en place autant de filières de recrutement et consacrent ainsi l'avance de leurs milieux d'origine sur d'autres régions où la scolarisation a été plus tardive. Ils ont même constitué souvent de véritables monopoles dans certains secteurs (les Douala dans les douanes, les Bassa dans le transport ferroviaire, les « Haoussa » dans la distribution de la viande, etc.). Au niveau d'une entreprise, ces filières peuvent changer dès que le pouvoir passe d'un groupe à un autre par la mutation d'un haut fonctionnaire ou d'un cadre supérieur.

Lorsque les ressortissants d'une même région se trouvent regroupés dans les centres urbains ou échelonnés le long des axes de circulation, ils constituent un vaste réseau de solidarité à l'intérieur duquel peuvent circuler de nouveaux migrants. Cette structure se prêtant particulièrement aux activités commerciales, il n'est pas étonnant de la rencontrer chez les Dioula de Côte d'Ivoire, les Ibo et les Haoussa du Nigeria, les Bamiléké du Cameroun, etc.

L'Ibo de la province d'Owerri venant au Cameroun par exemple, se rendra à Calabar s'il emprunte

la voie maritime, à Ikom s'il préfère la voie terrestre. Les bourgs de Mamfe à l'intérieur, de Mbonge et d'Ubenikang sur la côte, sont autant de relais dans son voyage vers Kumba, Tiko-Victoria ou Douala. A chaque étape, il retrouvera une « union des gens d'Owerri », lesquels se chargeront de l'héberger, de le transporter dans une grande barque à moteur ou un « mammy wagon » et de lui trouver un protecteur, qui le prendra en charge pour plusieurs années (2).

Cette solidarité est d'autant plus efficace qu'elle est souvent institutionnalisée. La pratique des « tontines » (njangi), qui fonctionnent comme groupe d'entraide, comme mutuelle pour les coups durs, mais aussi comme de véritables petites caisses d'épargne, facilite l'insertion du migrant et l'aide dans sa promotion économique.

Dans cette situation, le migrant n'est pas un élément mobile-isolé. Il appartient à un réseau en expansion et se situe pour ainsi dire sur un « front pionnier ». Il est d'ailleurs souvent perçu comme tel.

### 4. L'INSERTION DU MIGRANT DANS LE MILIEU URBAIN

Avant l'introduction de l'économie marchande et des moyens de transport moderne, les migrations restaient généralement périphériques à l'aire d'habitat traditionnel ou du moins dans son prolongement. Les migrants reproduisaient telle quelle leur société de départ par simple répétition du modèle connu.

Dans la phase actuelle, les migrants arrivent dans des zones d'immigration, où la situation écologique et économique est souvent très différente de leur point de départ et où ils doivent cohabiter avec d'autres populations. La reproduction sociale se heurte à d'autres impératifs et sa réalisation devient plus délicate.

On assiste en ville à l'utilisation des relations familiales et ethniques pour une première insertion : se loger, se nourrir, se faire inscrire dans un établissement scolaire, trouver du travail, etc. Lorsque l'espace urbain le permet (ville en début de croissance), des agrégats ethniquement homogènes se forment et le caractère ethnique du quartier peut se traduire dans son appellation (par exemple le quartier « Yabassi » à Douala, « Ibo » ou « Metta » à Kumba, « Domayo Toopouri » à Maroua, etc.).

Les mêmes relations continuent à être utilisées chaque fois que le migrant se trouve en face de difficultés de tous ordres. Ces réseaux familiaux

(1) Provinces de l'ouest, du nord-ouest, du sud-ouest et département du Moungo.

(2) Rappelons que 5 % de la population du Cameroun anglophone est Ibo.

et ethniques sont amenés à jouer le rôle de véritables groupes de pression au service de leurs membres, groupes qui se situent les uns par rapport aux autres et à tous les niveaux de l'appareil étatique et des entreprises.

Le besoin d'appartenir à un groupe suffisamment puissant pour se sentir en sécurité peut conduire à des regroupements ethno-géographiques.

Pour les groupes ethniques de taille restreinte, les regroupements se réfèrent souvent aux circonscriptions administratives : les originaires du Mbam dépassent ainsi leurs particularismes linguistiques, de même les petites chefferies bamiléké s'éclipsent au profit du chef-lieu du département d'origine.

On peut aussi assister à un processus d'assimilation à un groupe dominant. Au nord du Cameroun, les éléments « kirdi », pour sortir de leur position ressentie comme socialement inférieure, sont amenés à se « foubéiser ». Au sud du Cameroun, les Douala qui occupent une situation privilégiée dans la classe dirigeante en raison de leurs contacts précoces avec le pouvoir colonial se sont trouvés secondés par les « Dualamen » (1).

Parallèlement se développe le sentiment d'être citoyen face au rural et, à l'intérieur du milieu urbain, la conscience d'appartenir à une strate sociale parmi d'autres (cadres moyens et supérieurs, employés subalternes et ouvriers, jeunes chômeurs, etc.), cela dans un processus de classes sociales en formation.

##### 5. MIGRATIONS TEMPORAIRES OU DÉFINITIVES, RELATIONS AVEC LES MILIEUX D'ORIGINE

La migration peut se faire sans esprit de retour, lorsque par exemple, la pression démographique ou la situation marginale de la zone de départ interdisent une telle perspective.

En raison de la pression démographique, les jeunes éton qui ouvrent des plantations en dehors de la Lékié (opération Obala-Mbandjok à Minkama et à Njoré dans le département de la Haute-Sanaga ; opération Yabassi-Bafang dans le département du Nkam) vont sans doute rejoindre sur ce point les migrants bamiléké et ibo. On peut envisager pour les années futures que seuls les héritiers pourront revenir au village natal.

*Lorsque l'émigration est définitive, cela se traduit*

dans le paysage urbain par l'édification d'habitations en dur au confort plus soigné.

Sur le plan économique, certains quittent très vite les activités salariées pour s'établir à leur propre compte (Bamiléké, Ibo, Grassfields du Bamenda). A Douala, les immigrants bamiléké originaires des départements les plus tardivement touchés par l'exode rural, c'est-à-dire ceux de la Ménoua et des Bamoutos sont, pour la plupart, d'abord salariés. Ils tentent par la suite de s'installer à leur compte comme travailleurs indépendants dans le commerce, l'artisanat ou le transport (2). Dans la phase actuelle, les ressortissants des départements de la Ménoua et des Bamoutos sont dans la situation où étaient ceux du Ndé et du Haut-Nkam vers les années 1945-1950. Ils reproduisent précisément le processus de promotion économique que nous venons de décrire.

TABLEAU V

*Immigrés bamiléké à Douala en 1968 : Proportion de salariés dans la population active selon le département d'origine*

Département d'origine	% salariés
BAMBOUTOS.....	71,7
MENOUA.....	71,0
NDE.....	58,6
HAUT-NKAM.....	58,7
MIFI.....	54,9

Source : LACAN (M.), 1974.

Le caractère définitif ou temporaire de la migration n'est pas sans influencer la composition des zones d'immigration. Le département du Mounjo qui, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle était une zone d'immigration pluri-ethnique (Bamiléké, mais aussi Douala, Béti, Bassa, Bafia, Vouté, Haoussa, etc.) est apparu progressivement comme une zone d'immigration bamiléké en raison du maintien de ces derniers de par leur réussite dans la colonisation agricole et les activités de commerce et de transport liées aux gares ferroviaires et routières.

\* \* \*

(1) La mission presbytérienne de Bâle a amplifié ce phénomène en scolarisant bon nombre d'enfants du Littoral en langue douala.

(2) Le même processus a été observé chez les Ibo installés à Kumba, Tiko et Victoria, les modalités du glissement d'un état de dépendance par rapport à un patron à celui d'indépendance étant quelque peu différentes.

Le migrant « de passage » développe un habitat plus ou moins provisoire : utilisation du carabot comme matériau de construction et toits de nattes. Il pratique des cultures vivrières qui n'impliquent pas une quelconque appropriation foncière. On peut évoquer à ce propos l'immigration rurale des Ibo dans le Bas-Moungo qui spéculent sur une activité par essence éphémère car déprédatrice : l'achat de palmier à huile pour en soutirer le vin par abattage.

En général, l'activité salariée est préférée par l'immigrant « de passage », qui veut éviter les risques que comporte l'installation à son propre compte et dont le projet est de retourner avec quelques économies dans son milieu d'origine. De multiples migrations ont, en effet, pour cause immédiate le besoin d'argent pour payer l'impôt, pour verser une dot ou pour acquérir des biens de consommation de type moderne (transistor, montre, etc.). Pour les migrations de type mossi décrites précédemment le retour se fait vers les 30 ans, à l'âge de mariage et en vue de créer une nouvelle unité domestique.

Le retour peut se faire plus tard, à l'âge de la retraite ou de la pré-retraite. Les plantations arbus-tives jouent un grand rôle dans ce processus de retour au village : elles constituent une véritable garantie pour la retraite, une « épargne sur pied » pour reprendre l'expression de J. WEBER (WEBER, 1974).

La région cacaoyère de Yaoundé, par exemple, ne peut être analysée indépendamment de la ville : le jeune adulte y émigre en effet volontiers tout en maintenant un lien avec son village d'origine. Là, il s'arrange pour y faire entretenir une petite plantation individuelle et quelques arbres fruitiers. Il utilise souvent ses week-ends ou ses congés pour suivre les travaux, construire une maison et échanger contre des biens manufacturés de la ville, des produits vivriers (échanges à l'intérieur de la famille, qui constituent en fait un véritable troc du fait de leur régularité et de leur simultanéité).

« Dans la Lékié, les 2/3 des ruraux actuels sont d'anciens émigrés revenus chez eux et on relève 33 % d'absents sur le total de la population masculine » (FRANQUEVILLE, 1973). Dans la province du Nord-Ouest, 12,5 % des ruraux de 35 à 54 ans avaient résidé ailleurs (le café Arabica jouant ici le rôle du cacao) (Cameroun, 1969, tome 1, p. 284).

Il faudrait évoquer pour le pays bamiléké, le retour des héritiers. Ceux-ci doivent en effet être présents dans la concession familiale traditionnelle afin d'y pratiquer le culte des ancêtres. L'héritier qui persiste à demeurer hors de son village d'origine est rappelé à ses devoirs, à la première occasion, par le devin (le « nga ka »). D'autre part, les ressortissants qui ont « réussi » socialement et économiquement construisent des résidences secondaires

confortables, parfois même luxueuses, où ils envisagent de finir leur vie.

Durant le temps de sa migration, le migrant peut maintenir des liens étroits avec sa région de départ ou au contraire « couper les ponts ».

On constate que sa vie familiale reste fréquemment « branchée » sur son village d'origine : le mariage se fera en accord étroit avec la famille et, pour plus de garantie contre l'instabilité conjugale, il préférera prendre une épouse de même coutume.

L'ampleur des échanges économiques et sociaux entre émigrés en ville et villageois dans un rayon de 100 km autour de Yaoundé ont permis à A. FRANQUEVILLE de parler de « région migratoire ».

Le migrant en ville peut aider à l'accueil de ses compatriotes. Il sera également sollicité pour équiper son village d'une école, d'un dispensaire... Ces cotisations se révèlent suffisamment importantes en pays bamiléké pour qu'on puisse parler, dans ce cas d'un début d'« auto-urbanisation des campagnes » au sens où E. JUILLARD utilise ce terme (JUILLARD, 1973, p. 6). Les groupes de ressortissants du village fixés à l'extérieur jouent dans ce sens un rôle de premier plan.

Par contre, le conflit des générations entre le jeune migrant parti en ville et le vieux resté au village atteint parfois un seuil d'agressivité suffisamment élevé pour qu'il y ait coupure : le migrant évite de réparaître dans un village où il craint le contrôle des vieux, qui visent à récupérer une partie des biens qu'il a acquis individuellement en ville et qui n'hésitent pas pour cela à exercer des pressions en termes de sorcellerie.

## 6. TYPES DE MIGRATIONS

Au terme de cette description analytique, nous pouvons esquisser une première typologie des migrations au Cameroun en regroupant les exemples cités et en fonction des caractéristiques des zones de départ.

*A partir des zones marginales (peu scolarisées et peu touchées par les cultures d'exportation)*

- . Émigration massive de jeunes hommes,
- . à la recherche d'un emploi salarié,
- . souvent de caractère définitif,
- . comportant une rupture avec le milieu d'origine où sont restés les vieux.
- . Émigration des jeunes filles comme « épouses »,
- . mais aussi comme prostituées ou personnel domestique.

Ex. province de l'Est ;  
pays vouté ;  
arrondissements de Mamfe et de Mundemba ;  
département du Nkam.

L'exode rural rend « squeletiques » les pyramides des âges des villages et les actions de développement ne peuvent plus s'appuyer sur une population suffisante.

*A partir des zones où les revenus monétaires sont insuffisants, ou du moins peu accessibles aux jeunes, et où le niveau de scolarisation est faible*

- . Émigration massive de jeunes hommes,
- . à la recherche d'un emploi salarié,
- . et acceptant les emplois du secteur primaire (par exemple comme manœuvres dans un complexe agro-industriel),
- . pour une durée limitée,
- . avec retour au village pour s'y marier et s'y installer.
- . Très faible émigration féminine.

Ex. départements de la Menchum et de la Momo ;  
pays bafut ;  
nord du Cameroun.

Il s'agit de régions où les cultures d'exportation ne se sont pas largement diffusées (la caféiculture dans les départements cités du Nord-Ouest), et celles dont la production n'est pas très rémunératrice et où l'accès des jeunes à l'indépendance économique est freinée (région cotonnière du Nord). La faible scolarisation de ces régions maintient ces migrants dans les emplois du secteur primaire. Démographiquement dynamiques, ces régions ne souffrent pas actuellement de cette hémorragie de jeunes.

*A partir des régions fortement scolarisées et productrices de cultures d'exportation*

- . Émigration des jeunes des deux sexes vers les emplois administratifs des grandes villes ;
- . échanges économiques sous forme de troc dans le cadre familial avec les milieux ruraux d'origine ;
- . entretien d'une plantation-retraite et retour au village vers 50-60 ans.

Ex. région de Yaoundé ;  
pays bakossi.

Le planteur est un ancien migrant qui, de retour au village, entretient une petite plantation à caractère familial, et qui, pour les dépenses qui sortent de l'ordinaire, se repose sur les membres de sa famille salariés en ville.

*A partir des régions surpeuplées*

- . Émigration masculine des non-héritiers (départ d'un surplus démographique),
  - . avec retour des héritiers au village (1),
  - . et construction des résidences secondaires au village d'origine.
  - . Émigration féminine des épouses.
- Ex. migrants bamiléké, ibo et éton.

L'exode rural risque parfois d'aller au-delà du surplus démographique et peut alors menacer le développement économique et démographique (cas du département du Ndé en pays bamiléké).

Nous aboutissons à de véritables « chaînes migratoires » entre certaines régions de départ et les zones d'immigration tant rurales qu'urbaines (par exemple entre les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, entre le nord et le sud du Cameroun, entre Yaoundé et sa région, etc.). Ces chaînes migratoires sont pour la plupart fortement conditionnées par les milieux de départ, les modalités de la migration et les stratégies des migrants vis-à-vis de leurs milieux d'origine. Cela explique qu'elles soient souvent décrites en termes ethniques. Elles fonctionnent comme de véritables systèmes susceptibles de se reproduire et donc d'entretenir les actuels courants migratoires. Ces systèmes peuvent cependant être à terme profondément modifiés, entre autres par la scolarisation de masse, notamment au niveau du secondaire, la mise en place d'une infrastructure routière désenclavant les régions marginales, l'implantation de complexes agro-industriels et l'industrialisation des grandes villes.

## V. Conséquences en milieu d'accueil et de départ

Les conséquences de l'exode rural apparaissent sous des facettes aussi variées que les causes. Il serait vain de vouloir les répertorier exhaustivement, d'autant plus qu'elles se manifestent aussi bien de manière immédiate que plus lointaine. Nous en exposerons simplement quelques aspects parmi les plus importants.

### I. EFFETS POSITIFS DE L'EXODE RURAL ?

Malgré le contenu généralement négatif du concept d'exode rural, il convient d'en reconsidérer les conséquences d'une manière plus ouverte. On peut

(1) Sauf chez les Ibo.

trouver des exemples d'influence positive sur le plan économique et le plan social notamment.

### 1.1. Sur le plan économique

D'une manière générale, l'exode rural aboutit à une plus grande concentration de population. Il pourrait donc permettre de faire d'importantes économies d'échelle et de rentabiliser plus facilement les investissements de base (routes, écoles, hôpitaux, etc.) dans les villes, où la population se trouve concentrée. Cependant, l'espace qui s'est dépeuplé ne peut en contrepartie recevoir des équipements importants, qu'avec un investissement élevé par personne concernée.

Le problème est particulièrement aigu au Cameroun, où les zones de très faibles densités (moins de 5 habitants au km<sup>2</sup>) représentent déjà près de la moitié de la superficie totale du pays.

Cette question sera examinée à travers l'implantation spatiale d'établissements scolaires ou industriels.

L'Éducation Nationale admet qu'une école primaire ne peut desservir une population scolaire située au-delà d'un rayon de 5 km de l'établissement. Cela représente une superficie de 78,5 km<sup>2</sup>. Une telle école, ayant 6 classes d'une trentaine d'élèves (norme pédagogique acceptable), aurait un effectif de 180 élèves, qui pourrait être fourni par une population d'environ 950 hab. (1). Cela implique donc une densité de 12,1 hab. au km<sup>2</sup>. En deçà de ce chiffre, l'investissement scolaire (bâtiments + personnel) par élève devient très élevé. Ce chiffre de densité, confronté avec la fig. 2, permet de déterminer, dans une première approche, les régions où l'implantation d'un établissement scolaire risque de s'avérer particulièrement coûteuse (2).

L'industrie a besoin également d'une certaine concentration de population pour le recrutement de la main-d'œuvre. L'afflux massif de celle-ci vers la ville pèse considérablement sur le niveau des salaires. Les coûts salariaux sont ainsi minimisés au sein d'une entreprise donnée.

Cela favorise les activités fortes consommatrices de main-d'œuvre et peut être un facteur de développement non négligeable dans le cadre d'une politique s'appuyant essentiellement sur le facteur travail. Cet aspect doit être mis en balance avec le coût humain et social qu'il représente, toujours élevé dans une première phase.

### 1.2. Sur le plan social

L'exode rural se manifeste par un fort brassage de populations, un élargissement des horizons géographiques et sociologiques individuels, condition indispensable et facteur puissant du développement du sentiment national, malgré l'exacerbation, en ville, des sentiments ethniques dans des situations ponctuelles de conflits.

C'est en ville que les personnes d'ethnies différentes ont l'occasion de se côtoyer, de se fréquenter et de travailler ensemble, à une échelle considérablement plus large qu'à la campagne. Ainsi, dans une enquête effectuée à Nkol-éton, quartier de Yaoundé, en 1977 (DELPECH, 1978), une interview au sujet des « relations » personnelles des habitants, a permis de constater que 41 % des personnes citées sont des personnes d'une ethnie différente de la personne interrogée. La proportion de relations interethniques augmente avec l'ancienneté en ville, comme en témoigne le tableau suivant :

TABLEAU VI

Proportion de relations interethniques selon l'ancienneté dans la ville (%)

Ancienneté	Relations interethniques
0 an	28 %
1-2 ans	39 %
3-5 ans	42 %
6-9 ans	44 %
10 ans et +	46 %
Ensemble	41 %

Source : DELPECH (B.), 1978.

L'école semble être un facteur déterminant dans cette évolution, comme le constate B. DELPECH : « C'est entre 15 et 20 ans que les contacts avec des ressortissants d'autres ethnies sont les plus nombreux (52 %), dépassant même par leur nombre le volume des relations intra-ethniques. Cette observation souligne le rôle de l'exode en tant que facteur de brassage ethnique dans les grandes villes africaines. En effet, bon nombre de ces jeunes ont noué relation

(1) Évaluation d'après Forso (E.), 1977, p. 4.

(2) L'étendue de ces régions serait encore plus vaste en ne considérant que les densités rurales, mais il y a une certaine compensation en tenant compte des régions d'habitat groupé en gros villages.

TABLEAU VII

Origine géographique des salariés de l'usine des Brasseries du Cameroun et de l'usine Bastos à Yaoundé en 1972 (%)

Usine	Dpts Bassa	Méfou (Ewondo)	Dpts Bamiléké et Moungo	Lékié (Eton)	Mbam	Yaoundé	Autres	Total
Brasseries du Cameroun.	21	16	15	12	7	5	24	100
Bastos (tabacs).....	—	10	26	12	19	7	26	100

Sources : FRANQUEVILLE (A.), 1972 c, p. 2 et 1972 d, p. 2.

dans les établissements scolaires, que certains fréquentent encore ».

Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que la plupart des quartiers d'habitation conservent une dominante ethnique en ville, chacun préférant se sentir dans son milieu, avec des voisins de même origine que lui. Les relations interethniques se manifestent donc surtout, pour les adultes, sur le lieu de travail (tabl. VII).

Ce brassage ethnique se traduit par le développement de *langues véhiculaires*, propres à faciliter l'intercommunication : pidgin-english dans la zone côtière et l'Ouest, foulfouldé dans le Nord, ewondo dans le Sud.

Les langues officielles (français, anglais) se transforment à leur tour, comme on peut le constater dans la partie orientale du pays avec l'apparition d'un « français commun » qui « appartient aux petits fonctionnaires et à tous ceux qui, leur scolarité primaire achevée, quand ce n'est pas tout ou partie du premier cycle du second degré, se sont retrouvés

dans un secteur d'activité propre à l'entretenir : services publics (administration, enseignement, santé, police, armée...), milieu urbain » (RENAUD, 1976, p. 24).

Mais le brassage se traduit surtout par la multiplication en ville des mariages interethniques, quasi inexistant dans de nombreuses zones rurales. Ainsi, en 1962, dans la région Nord-Bénoué, 10 % seulement des femmes sont mariées à un mari d'une autre ethnie. Le pourcentage correspondant est de 15 % dans la région Sud-Bénoué, mais passe à 30 % dans la ville de Maroua, 39 % à Ngaoundéré et 45 % à Garoua, capitale administrative et économique de la province du Nord (Cameroun, 1968 a, p. 41). Ce phénomène peut s'observer dans toutes les régions du pays.

Les chiffres correspondants pour le Cameroun anglophone en 1964 montrent la même évolution moins accentuée avec une certaine différenciation selon l'ethnie.

Les mariages interethniques sont à leur tour la

TABLEAU VIII

Femmes mariées âgées de 15 ans et plus, dont le mari est identifié : proportion de femmes ayant épousé un mari d'une autre ethnie (Cameroun anglophone)

Zone	Groupes côtiers	Balundu Mbo	Bantoïdes de forêt	Bamiléké occidentaux	Bantoïdes du plateau
Zone rurale.....	2,5	4,7	3,5	5,7	0,7
Plantations (*).....	16,5	7,2	5,4	3,6	0,7
Bourgs.....	**	4,8	6,2	**	0,7
Villes.....	24,0	18,0	9,2	5,9	3,9
Ensemble.....	15,7	5,5	4,1	5,1	0,8

Source : Cameroun : Service de Statistique Générale, 1969. Tome I, p. 72.

(\*) On peut observer que le caractère intermédiaire de la plantation entre la campagne et la ville se manifeste aussi bien dans les conséquences que dans les modalités de l'exode rural.

(\*\*) Non significatif.



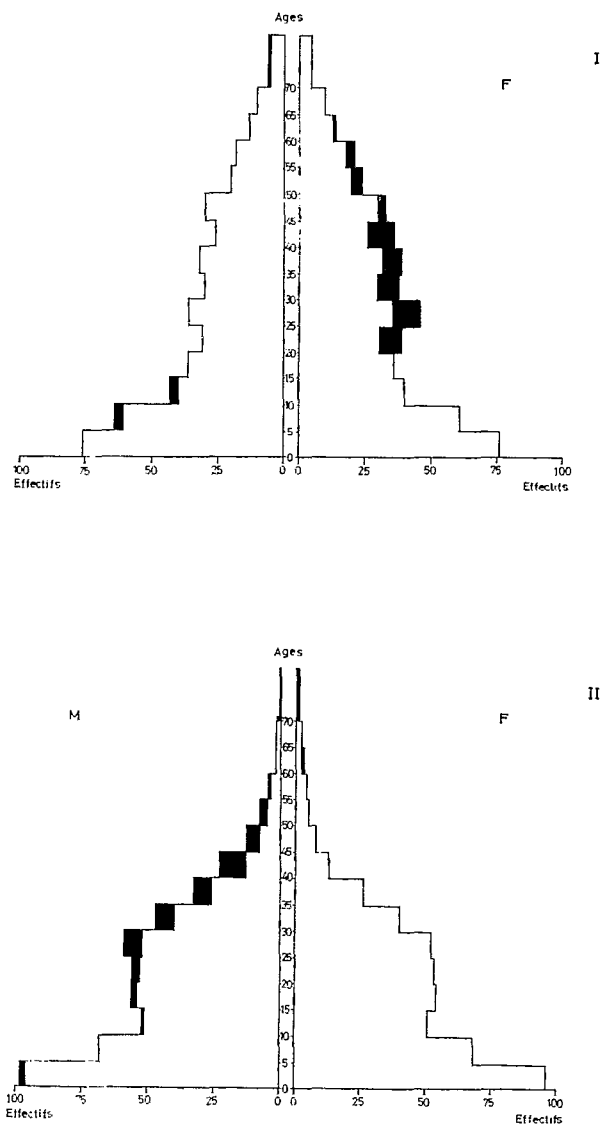


FIG. 4. — Pyramides des âges : I. Sud et Est (zone rurale), 1962-1964 ; II. Yaoundé, 1969

source d'un brassage encore plus profond, comme le note le sociologue H. NGOA : « A notre avis, le mariage intertribal n'a pas perdu sa vertu d'instrument de pacification et d'homogénéisation des groupes ethniques ; s'il était encouragé, il pourrait aider efficacement nos jeunes États à lutter contre ce fléau qui les condamne à l'inaction : le tribalisme » (NGOA, 1975, p. 11).

Enfin, une des conséquences les plus profondes du brassage de populations sur le plan sociologique

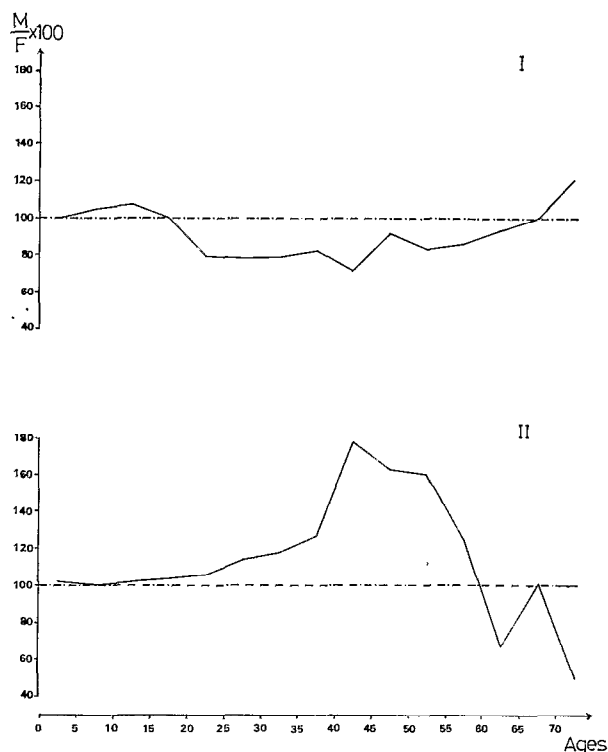


FIG. 5. — Rapports de masculinité par groupes d'âges : I. Sud et Est (zone rurale), 1962-1964 ; II. Yaoundé, 1969

est la mise en place d'une nouvelle *stratification sociale*, les intérêts de classe tendant de plus en plus à passer avant les intérêts ethniques, à commencer par la couche la plus aisée de la population urbaine.

Cependant, l'exode rural soulève un certain nombre de problèmes, surtout par son caractère souvent brutal. Cela peut se remarquer notamment dans les conséquences démographiques, économiques, sociales et sur le plan de l'urbanisme.

## 2. LES CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES

### 2.1. La structure de la population

L'exode rural se manifeste par un vaste transfert de population de la campagne vers la ville, qui entraîne d'importantes modifications dans la structure de la population des zones de départ et d'arrivée.

La figure 4 permet de comparer la pyramide des âges de la zone rurale du Sud et de l'Est, avec celle de la ville de Yaoundé. La figure 6 représente la pyramide du pays bamiléké et celle de la ville de Douala (1). Les figures 5 et 7 donnent les courbes

(1) En noir, excédent d'un sexe par rapport à l'autre.

TABLEAU IX  
Répartition de la population des différentes zones par grands groupes d'âges (%)

Âge	Zones rurales (*)		Zones urbaines	
	Sud et Est	Pays bamiléké	Yaoundé	Douala
0-14 .....	36,0	48,1	43,1	41,6
15-59 .....	57,1	48,0	55,5	56,1
60 et + .....	6,9	3,9	1,2	2,3
TOTAL .....	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : *Op. cit.*

correspondantes des rapports de masculinité par groupes d'âges (1).

La pyramide de Douala est « gonflée » par rapport à celle du pays bamiléké aux âges actifs.

A Yaoundé, la proportion des personnes d'âge actif est légèrement moins forte que celle de la zone rurale environnante. La raison est à rechercher dans la fécondité relativement basse qui règne dans la zone rurale du Sud et de l'Est et qui diminue

d'autant la proportion du groupe d'âges 0-14 au profit du groupe 15-59 (36 % des personnes sont âgées de 0 à 14 ans dans le Sud et l'Est contre 48 % dans le pays bamiléké) (2). D'une manière générale, on trouve une proportion inférieure de personnes âgées en ville qu'à la campagne.

On constate surtout une très forte disproportion entre les sexes : prédominance des femmes en milieu rural et des hommes en milieu urbain.

TABLEAU X  
Rapport de masculinité selon la zone et le groupe d'âges

Âge	Zones rurales (*)		Zones urbaines	
	Sud et Est	Pays bamiléké	Yaoundé	Douala
0-14 .....	103,4	103,0	101,4	100,0
15-59 .....	83,0	65,5	117,6	118,3
60 et + .....	102,9	105,3	71,4	64,3
Ensemble .....	91,2	83,2	109,6	108,8

Sources : *Op. cit.*

(\*) Les petites villes sont comprises dans les chiffres du pays bamiléké, ce qui montre la situation de l'ensemble de la zone.

Cette disproportion entre les sexes reflète l'« hémorragie » des hommes d'âge actif (15-59 ans et surtout 20-59 ans) du milieu rural.

Il ne s'agit pas d'un simple déséquilibre quantitatif. En réalité, les émigrants sont souvent des

jeunes sortis de l'école, dont la seule voie de promotion sociale se situe en ville. Les frais d'écolage ont été pris en charge par leur milieu d'origine et c'est la ville qui va bénéficier de l'investissement réalisé. On assiste à une véritable « ponction » des

(1) Sources : Cameroun : Service de la Statistique, 1968 b. Cameroun : Direction de la Statistique, SEDES, 1966. Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1970. Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975.

(2) Sans compter d'éventuelles distorsions dues aux dates différentes des enquêtes.

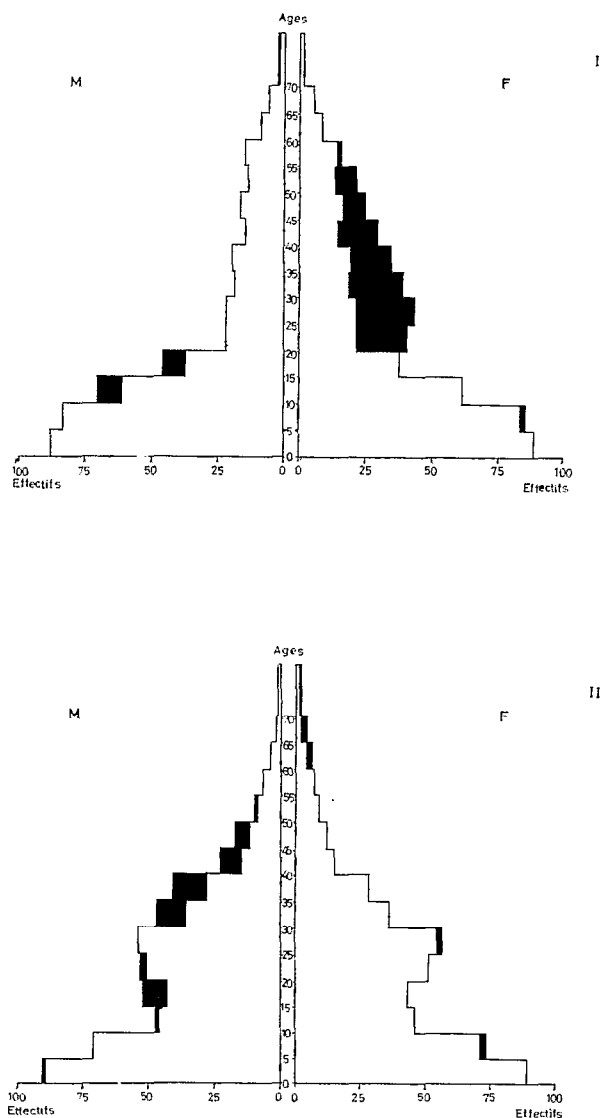


FIG. 6. — Pyramides des âges : I. Pays bamileké (1965) ; II. Douala (1964-1965)

forces vives de la campagne par la ville. Le départ des éléments les plus dynamiques entraîne parfois un certain *immobilisme social*.

De vastes zones rurales sont vidées de leur potentiel humain, ce qui peut conduire à une *stagnation*, voire à un déclin économique comme on le constate dans certaines parties de la province du Centre-Sud où le manque de main-d'œuvre apparaît comme un des facteurs les plus limitants de la production cacaoyère (LE PLAIDEUR, 1977, p. 13).

Dans d'autres cas en présence d'une situation de sous-emploi agricole, l'exode rural permet le

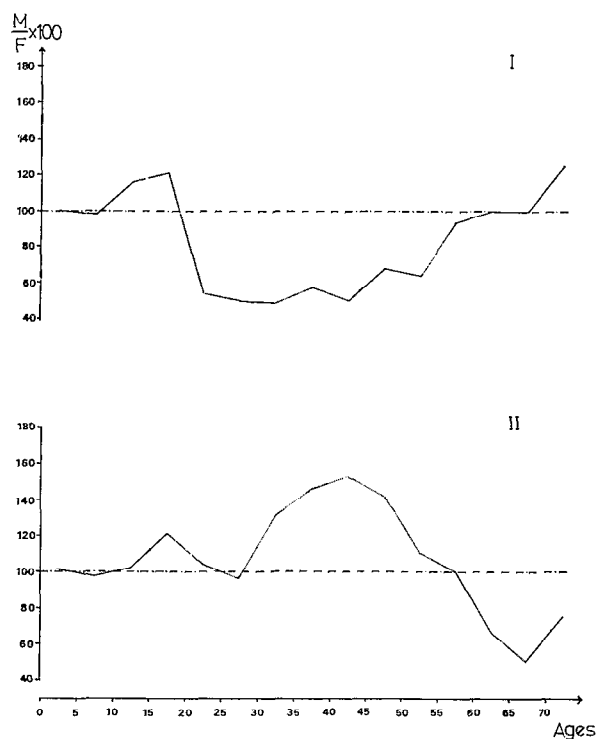


FIG. 7. — Rapports de masculinité par groupes d'âges ; I. Pays bamileké (1965) ; II. Douala (1964-1965)

déversement d'un *surplus* de population, qui n'affecte pas ou peu la vie économique. Toutes les terres restent alors cultivées. Parfois, la production agricole continue à être assurée surtout par les femmes, qui émigrent moins que les hommes (pays bamileké par exemple).

## 2.2. Les comportements démographiques

Les comportements démographiques eux-mêmes sont affectés par l'exode rural.

Le déséquilibre entre les sexes, associé aux changements socio-économiques survenus, notamment « inflation dotale » et forte scolarisation, entraîne des *retards dans l'âge au mariage*. Par ailleurs, les couples déjà formés se retrouvent souvent séparés pour une période plus ou moins longue, ce qui est aussi un des facteurs de l'*augmentation de la mobilité conjugale en ville*.

Enfin, l'urbanisation conduit à une *diminution de la polygamie*, dont les causes directes sont multiples (déséquilibre entre les sexes au profit des hommes, adoption de modèles de comportement plus proches du type occidental, problèmes de logement, absence de revenus de nombreuses femmes...)

En effet, bien que les revenus monétaires en ville soient généralement plus élevés qu'à la campagne, l'entretien de plusieurs épouses inactives est d'un coût d'autant plus important que les tentations de dépenses sont plus nombreuses.

TABLEAU XI

% de polygames pour 100 hommes mariés selon le milieu

Zone	Milieu	% de polygame
Nord-Cameroun (1960-61)	rural	26
	urbain	24
Sud et Est	Ensemble moins Yaoundé (1962-1964)	19,4
	Yaoundé urbain (1969)	13
Cameroun Occiden- tal (1964)	Rural	31,6
	Bourgs	27,0
	Villes	15,5
Douala (1964-1965)	Urbain	13,2

Sources : *Op. cit.*

On peut donc dire, que dans la mesure (1), où un lien existe entre la nuptialité et la fécondité, celle-ci est globalement influencée dans le sens de la baisse.

L'exode rural concerne une majorité de personnes en âge de procréer. Il tendrait donc à favoriser l'augmentation de la natalité en milieu urbain et sa baisse en milieu rural.

En ce qui concerne la *fécondité*, les données quantitatives manquent encore au Cameroun pour avoir une vue claire du sens de l'évolution. Cependant, les facteurs susceptibles de contribuer à la baisse de la fécondité en ville (changement sociologiques et économiques) semblent actuellement plus puissants que ceux qui peuvent l'augmenter (amélioration des conditions sanitaires, affaiblissement de certains interdits traditionnels).

Quelques données permettent d'ores et déjà d'appuyer cette hypothèse. Ainsi, à Yaoundé, en 1975, dans une enquête portant sur 158 personnes (dont 94 hommes et 64 femmes) on observe un accroissement de la disposition à une *limitation des naissances* au fur et à mesure que les liens avec la famille élargie s'estompent, ce qui est une des caractéristiques de la famille urbaine (MEY et SPIRIK, 1975).

TABLEAU XII

Disposition à une limitation des naissances d'après le type de relations avec la famille élargie, Yaoundé, 1975 (%)

Disposition à une limitation	Relations avec famille élargie			Ensemble
	Bien entretenue et estimée	Tendance à limi- ter les rapports	Tendance à cou- per les rapports	
Sans indication.....	7,3	4,8	2,9	5,7
Contre toute limitation.....	39,0	33,3	17,7	32,9
Ça dépend.....	15,9	26,2	5,9	16,5
En faveur d'une limitation.....	37,8	35,7	73,5	44,9
TOTAL.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MEY (G.), SPIRIK (H.), 1975, p. 115 (tableau rectifié à partir des données de la page 119).

La *mortalité* subit une baisse considérable en milieu urbain, non seulement en raison de la structure par âge, mais aussi de l'accès plus facile aux soins médicaux et de l'amélioration de l'hygiène (eau

potable). Cela se traduit par une augmentation de l'espérance de vie en ville (tabl. XIII).

On observe donc un fort accroissement naturel en ville, qui vient s'ajouter à l'accroissement migratoire pour contribuer à une *croissance urbaine* élevée.

(1) Dans de nombreuses zones du Sud-Cameroun, surtout en ville, la fécondité n'est pas liée au mariage, ni même à la cohabitation.

TABLEAU XIII

Espérance de vie à la naissance selon la zone

Zone	Espérance de vie à la naissance		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Sud et Est (*) (1962-1964).....	40	45	43
Yaoundé (1969).....	51,8	55,0	53,4

Sources : *Op. cit.*

(\*) Ensemble moins Yaoundé.

### 3. LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

#### 3.1. Structure de l'économie et dépendance

L'hémorragie de la population du milieu rural peut, dans certains cas, avoir la conséquence extrême de la destruction de l'économie de toute une région et donc de l'exode total de la population non encore émigrée jusque là.

Cela se rencontre dans les cas où l'économie a besoin d'un minimum de population pour fonctionner. En deçà du seuil minimum, les possibilités de survie sur place sont anéanties et l'exode est inévitable.

Le phénomène a été observé au Cameroun du nord dans les monts du Mandara. Ces montagnes sont très densément peuplées dans leur partie septentrionale, avec des plafonds de plusieurs centaines d'habitants au km<sup>2</sup> localement. L'économie est donc basée sur une agriculture très intensive (sorgho et petit mil), les cultures se faisant sur terrasses par suite de la raideur des pentes. L'entretien des terrasses et la surveillance contre les animaux sauvages demande une main-d'œuvre minimum. Si celle-ci est absente, les terrasses sont détruites par l'érosion et la terre fertile emportée par les pluies de sorte que toute survie devient impossible (BOU TRAIS, 1973 : 95-96 ; BOULET, 1975).

Il s'agit là d'un cas extrême. Mais d'une manière générale l'exode rural transforme les structures même de l'économie, par l'*urbanisation*.

La vie en ville a pour particularité de créer un véritable « esprit citadin », qui interdit à plus ou moins long terme tout retour au village, même si les causes qui ont provoqué la migration à l'origine n'existent plus. C'est ainsi que B. DELPECH, parlant des immigrants de la Lékié au quartier Nkol-éton

à Yaoundé, relève : « Nous observons que pour 72 % des sujets interrogés, si les difficultés d'accès à la terre du vivant du père ont pu déterminer l'émigration vers la ville, cette raison n'est plus de celles qui les conduisent à y demeurer, puisque le père est maintenant décédé » (1).

C'est ainsi que l'on peut se demander si l'on n'assiste pas à la constitution d'une véritable « classe urbaine » se superposant à la stratification sociale traditionnelle, qui tend à confisquer à son profit et au détriment du milieu rural, une part plus que proportionnelle des *investissements* nationaux dans des équipements typiquement urbains. L'ensemble des flux de biens et de services existant entre le milieu rural et le milieu urbain se retrouve de la même manière dominé par ce dernier (polarisation hiérarchisée de l'espace rural). Le phénomène est cumulatif et devient à son tour une des causes de l'exode rural.

Le migrant, en « s'urbanisant », adopte progressivement, à l'image des autres citadins, des modèles de consommation occidentaux, qui font appel à une proportion accrue de produits importés. Si les recettes douanières sont gonflées par ces importations, celles-ci n'en pèsent pas moins sur la balance commerciale, ce qui accroît de manière générale la *dépendance économique vis-à-vis de l'étranger*.

L'urbanisation donne naissance à un type de *rappports spécifiques* entre la ville et le milieu rural environnant. En effet, si le campagnard peut trouver un appui matériel auprès d'une personne de sa famille émigrée en ville et si des revenus monétaires sont envoyés au village, on assiste à une sorte de « parasitisme à rebours », le citadin profitant des week-ends ou des vacances pour venir s'approvisionner en produits vivriers au village. Le village profitera aussi de l'ascension sociale d'un de ses membres (construction d'une case en dur, participation à des cotisations locales, etc.).

Aux alentours des villes, on assiste à la constitution d'une ceinture maraîchère, qui peut être une source importante de revenus ruraux. De même, la vente de bois peut procurer des revenus supplémentaires aux abords des villes. Cela ne va pas sans conséquences néfastes en zone de savane (déboisements intempestifs).

Mais, d'une manière générale, les rapports entre la ville et la campagne ne se font pas sur un pied d'égalité.

Le secteur tertiaire, comprenant les services et le commerce, est prépondérant au sein de l'économie urbaine.

(1) Des contraintes objectives variées (salarialat, famille...) renforcent bien entendu la volonté de rester en ville.

TABLEAU XIV

Résidents actifs de 15 ans et plus par sexe suivant le secteur d'activité à Douala en 1964-1965 (%)

Secteur d'activité	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
Secteur primaire.....	5,6	13,2	7,5
Secteur secondaire.....	28,8	12,1	24,7
Secteur tertiaire.....	65,6	74,7	67,8
TOTAL.....	100,0	100,0	100,0

Source : Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975, p. 36.

Les secteurs productifs emploient moins du tiers de la population active. La ville est donc surtout *consommatrice*. Comme l'exode rural a déjà pour conséquence de faire baisser la production agricole, il constitue donc un des facteurs structurels internes de l'*inflation*. En conséquence, on peut souligner qu'il tend à renforcer aussi la *dépendance alimentaire* du pays vis-à-vis de l'extérieur.

### 3.2. Le problème de l'emploi urbain

La mobilité géographique et sociale du migrant se traduit le plus souvent sur le plan économique par la mobilité professionnelle.

Le jeune migrant n'a plus la possibilité, ni même le souhait de cultiver la terre, une fois installé en ville. Une très forte demande d'emplois s'exerce donc sur les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie.

Or le secteur public est encore actuellement trop faible pour pallier les carences du secteur privé (à capitaux étrangers en grande partie), en matière d'investissements industriels, principale source potentielle d'emplois urbains. Il en résulte un chômage considérable.

Le tableau XV appelle certaines remarques. La proportion de chômeurs est vraisemblablement sous-estimée à Douala, car les personnes n'occupant qu'un emploi occasionnel n'ont pas été comptées comme telles.

Quant au chômage féminin, il doit être fortement minimisé, car les femmes sont souvent arbitrairement classées parmi les « ménagères ». Il paraît donc raisonnable d'affirmer qu'il règne un chômage très important, touchant au moins le 1/5 ou le

TABLEAU XV

Proportion de chômeurs par rapport à la population active à Douala et à Yaoundé

Situation d'activité	Douala (1964-1965)	Yaoundé (1969)
Population active (*).....	65 613	55 383
Chômeurs.....	8 404	14 625
Proportion de chômeurs (%).....	12,8	26,4

Sources : Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975, p. 48. Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1970, p. 49 et 52.

(\*) Population active occupée + chômeurs (données homogénéisées pour les deux sources).

1/4 de la population active. La situation est encore plus grave dans certains quartiers, ceux où vit la couche la plus défavorisée de la population.

Ces chiffres sont d'autant plus alarmants qu'ils ne tiennent pas compte du *chômage déguisé*, qui se caractérise par la prolifération anarchique des petits métiers, tels les « vendeurs à la sauvette », les conducteurs de pousse-pousse rendus célèbres par un film récent, les marchands d'eau, les gardiens de voitures, etc.

Ces métiers sont exercés par tous ceux qui n'ont pas de situation stable. Ils constituent ce qu'on a pu appeler « l'économie urbaine transitionnelle » (BUGNICOURT, 1976, p. 4) dont le rôle est de fournir des services à l'« économie urbaine moderne » (1) et qui, en retour, bénéficie de « la masse des sous-produits, déchets et détritiques de l'économie urbaine moderne » ainsi que des « effets de prestige et de clientèle » (2).

Le chômage n'atteint pas de la même manière toutes les couches de la population. Ce sont les jeunes, âgés de 15 à 29 ans, les plus touchés.

C'est précisément dans le groupe 15-29 ans, que l'on trouve la majorité des jeunes immigrés en provenance du milieu rural. Une forte proportion d'entre eux est déjà issue de l'école, voire diplômée de l'enseignement général, mais en tout cas peu qualifiée pour occuper des emplois dans les secteurs non administratifs. Ce sont les plus frappés par le chômage (tabl. XVII).

L'inadéquation de la formation scolaire au marché de l'emploi apparaît clairement. En effet, on pouvait

(1) Notamment par la minimisation des déplacements.

(2) *Op. cit.*, p. 6 et 7.

TABLEAU XVI

Proportion de chômeurs par rapport à la population active des grands groupes d'âges (Douala, 1964-1965)

Groupes d'âge	Population active	Chômeurs	Proportion de chômeurs
15-29.....	27 244	5 517	20,3
30-49.....	32 117	2 263	7,0
50 et +.....	6 252	623	10,0
Ensemble.....	65 613	8 404	12,8

Source : Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975, p. 48.

TABLEAU XVII

Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction (Douala, 1964-1965)

Niveau d'instruction	Effectifs	Proportion de la population active correspondante (%)
Ne parlent pas le français....	997	6,1
Parlent le français.....	1 506	10,8
Écrivent le français.....	3 780	17,0
Titulaire du CEPE.....	1 859	26,3
Titulaire du BEPC.....	122	14,3
Instruction supérieure au BE.	15	4,9
Instruction dans une autre langue.....	125	8,5
Ensemble.....	8 404	12,8

Source : Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975, p. 50.

pour le moins espérer que le fait d'être allé à l'école pour un individu donné, diminuait ses chances de se retrouver au chômage. Or c'est le contraire qui se produit : le chômage est le plus important chez les jeunes ayant reçu une formation moyenne et bien des signes laissent prévoir un accroissement du chômage chez les diplômés de l'enseignement secondaire ou de l'université.

L'excédent des demandes d'emplois par rapport aux offres donne au marché de l'emploi une physiologie très particulière, qui est exploitée par les employeurs.

Citons à ce sujet les conclusions de la Direction de la Statistique du Cameroun, à la suite de l'enquête sur l'emploi de 1971 :

« Comme tout marché qui se trouve dans cette situation de déséquilibre, les employeurs bénéficient notamment d'une position privilégiée par rapport à celle occupée par les travailleurs. Et ce qu'il importe de signaler dans ce contexte, c'est que les employeurs exploitent largement leur position favorable au détriment des salariés :

— en effet, certains recrutent et licencient chaque jour des travailleurs permanents ;

— d'autres, à tort ou à raison, imposent à leurs salariés des rémunérations à la tâche quand bien même l'application du traitement mensuel s'avère souhaitable ;

— d'autres encore préfèrent employer la main-d'œuvre banale, refusant les services efficaces et coûteux d'un personnel qualifié ;

— enfin, dans la plupart des entreprises privées modernes, il semblerait que le personnel peu qualifié et la main-d'œuvre banale travaillent dans une atmosphère d'insécurité notoire » (Cameroun, 1972 : 29-30).

Les conséquences sociales de cette situation ne sont pas négligeables.

#### 4. LES CONSÉQUENCES SOCIALES

##### 4.1. Désintégration des structures sociales traditionnelles

La désintégration des structures traditionnelles, qui a été déjà signalée comme étant une des causes de l'exode rural, s'accélère en milieu urbain.

D'une manière générale, les liens de famille et de parenté sont de plus en plus affaiblis par l'éloignement géographique et sociologique du migrant. Cela est encore plus vrai pour les enfants nés en ville des personnes immigrées.

« D'importantes fonctions qu'exerçait la famille traditionnelle-paysanne ont été transférées à des institutions nouvelles (...). Tout l'ensemble du mode de vie villageois qui est l'expression d'une culture autochtone n'est plus vécu dans la ville ou fortement modifié. Il n'y a plus de place pour, par exemple, les anciens rites, les jeux d'enfants traditionnels ; les fêtes sont devenues différentes » (MEY et SPIRUK, 1975, p. 188).

On peut voir une profonde transformation des traditions à travers les institutions matrimoniales par exemple. Des facteurs divers (élévation de l'âge au mariage, promiscuité sexuelle, absence de contraception) entraînent un grand nombre de conceptions hors mariage largement inexistantes en milieu rural. Les conséquences en sont néfastes en milieu urbain (1) : problèmes économiques des

(1) Même chez les ethnies dont la tradition voulait que la femme donne un enfant avant le mariage.

mères célibataires souvent sans emploi ou allant encore à l'école, avortements, abandons d'enfants.

En ce qui concerne le mariage proprement dit, on observe une multiplication des mariages par simple consentement mutuel, appelés par G. MEY et H. SPIRIK, « mariages à l'essai » et qui sont une conséquence directe de « l'inflation dotale » : « le mariage à l'essai » (...) peut être considéré comme anormal et comme un comportement déviant par rapport à certaines normes traditionnelles, juridiques ou religieuses : il est pourtant un phénomène tout à fait courant et « normal » dans ce sens qu'il y a des raisons et arguments en sa faveur qui « légitiment » sa pratique dans la situation donnée » (1).

Enfin, rappelons que la mobilité conjugale se trouve le plus souvent accrue en milieu urbain.

Ce changement dans les traditions, les manières de voir et de vivre ne vont pas sans une exacerbation des conflits de générations entre les jeunes, immigrés en ville et les « anciens » demeurés au village.

La désintégration des structures traditionnelles n'entraîne cependant pas systématiquement une rupture totale avec le milieu d'origine. C'est ainsi que les difficultés économiques, les problèmes d'emploi entraînent la pratique courante du *népotisme*, qui est devenu une quasi-obligation dans le contexte urbain actuel.

Parfois, en milieu rural, le départ des éléments les plus « dynamiques » et les plus « progressistes » ne désintègre pas les structures sociales traditionnelles, mais au contraire « désamorce la contestation et renforce l'immobilisme de la société » (REMY, 1977, p. 6).

Il n'y a pas lieu d'insister plus avant sur la désintégration des structures sociales traditionnelles, qui est en fait une conséquence de l'*urbanisation*, renforcée seulement par le caractère brutal de l'exode rural.

#### 4.2. Pauvreté, prostitution, délinquance

La pauvreté est un concept relatif basé sur le sentiment plus ou moins prononcé d'insatisfactions diverses. Or, les sentiments d'*insatisfaction* sont particulièrement prononcés en ville, où l'immigrant, dépourvu de moyens, est brutalement projeté dans la sphère des normes de consommation occidentales.

Il n'en demeure pas moins que la situation matérielle de la majorité des citatins est *objectivement précaire*, par le seul fait qu'en ville on a un besoin

impératif d'argent pour survivre, puisqu'on ne produit plus soi-même tous ses vivres. Or l'argent qu'il est possible de consacrer à la nourriture reste très réduit (2).

TABLEAU XVIII

Dépenses alimentaires par personne et par jour selon la taille du ménage à Yaoundé en 1975

Nombre de personnes par ménage	Structure des ménages %	Dépenses alimentaires par personne et par jour (F CFA)
1.....	25,1	385
2.....	9,2	228
3-5.....	23,8	96
6-8.....	19,7	55
9-11.....	12,8	44
12 et +.....	9,4	33
Ensemble.....	100,0	160

Sources : MEY (G.), SPIRIK (H.), 1975, p. 37. Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1970, p. 83.

Ces chiffres sont à rapprocher des prix des produits vivriers en ville (Yaoundé), touchés par l'inflation : une « main » de plantain (une vingtaine de bananes) à 400 F environ, un « tas » de manioc (6 tubercules) à 200 F, un paquet de feuilles de folong (3) pour préparer la sauce pour une famille moyenne (5 à 6 personnes) à 100 F, un kilo de « viande sans os » à 600 F, etc. Ils ne tiennent pas compte des produits directement amenés de la campagne, dont l'importance ne saurait en tout état de cause, que baisser à l'avenir.

La situation est particulièrement préoccupante pour les femmes, qui trouvent encore plus difficilement un emploi que les hommes.

C'est ainsi que le chômage féminin, l'inflation sur les produits vivriers, les besoins nouveaux, nés du contact avec la « société de consommation » et un certain désir d'aventure et d'affranchissement social sont les facteurs principaux de l'offre sur le marché de la prostitution en ville. La demande favorisée par le déséquilibre entre les sexes, le retard dans l'âge au mariage, le goût de l'aventure et

(1) *Op. cit.*, p. 188.

(2) En 1964-1965, une proportion de 14,3 % à 46,1 % selon la catégorie socio-professionnelle du revenu des ménages urbains à Yaoundé, était consacrée aux dépenses alimentaires avec une moyenne de 26 % (Cameroun : Direction de la Statistique, SEAE, 1967. Fascicule 2, p. 65).

(3) *Amaranthus hybridus*.



le tourisme « administratif » ou international, est non moins importante. Il en résulte une pratique presque banale de la prostitution féminine en ville.

TABLEAU XIX

La prostitution féminine à Yaoundé et Douala (1964-1965)

Ville	Nombre de prostituées	% par rapport à la population active féminine (*)	% par rapport à la tranche d'âges 15-54 ans
Yaoundé...	2 708	34,2	9,5
Douala.....	3 565	23,5	7,3

Sources : Cameroun : Direction de la Statistique, SEAE, 1967. Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975.

(\*) Population active occupée (dont prostituées) + chômeurs ayant déjà travaillé + chômeurs à la recherche du premier emploi.

L'ampleur du phénomène reste encore masquée par ces chiffres, qui ne représentent que les prostituées, qui se sont déclarées comme telles. Ils ne sauraient refléter des pratiques courantes comme la prostitution « à l'occasion », qui permet d'arrondir les fins de mois, ou la prostitution « de circonstance », qui permet de régler des dépenses exceptionnelles. Ils ne montrent pas non plus l'étendue du phénomène des « filles libres », rejetant toute contrainte sociale. Enfin il semble y avoir un début de prostitution masculine et juvénile (1). Là encore, les moyennes masquent les différences selon le quartier, c'est-à-dire la couche sociale. Ainsi A. FRANQUEVILLE relève qu'« au quartier de la Briqueterie, la prostitution touche 20 % des femmes, soit près du tiers des femmes du groupe d'âge 15-30 ans » (FRANQUEVILLE, 1968).

Du point de vue masculin, le phénomène pré-occupant est surtout constitué par les diverses formes de délinquance, qui trouvent leur origine dans les mêmes facteurs que la prostitution féminine. Cambriolages, vols de voitures et engins divers et, plus encore, vols à la tire, sont devenus pratiques courantes en milieu urbain.

En fait, de nombreuses pratiques sont des composantes « normales » du système : « Dans ce sous-système (transitionnel), où l'on a un besoin d'argent

souvent urgent et où l'on n'a guère d'outils pour en gagner, on est prêt à vendre ses relations ou à vendre son corps... et ni le trafic d'influence — un bien grand mot pour des procédures aussi communément pratiquées —, ni la prostitution — encore un terme peu adéquat —, ne sont nécessairement ressentis par ceux qui s'y livrent ou par ceux qui en usent comme quelque chose d'infamant » (BUGNICOURT, 1976, p. 8).

## 5. LES PROBLÈMES D'URBANISME

Les problèmes d'urbanisme qui surgissent dans une ville à croissance rapide (aux environs de 10 % par an pour Yaoundé et Douala) sont particulièrement aigus.

Le besoin, qui apparaît en premier, est celui des terrains à construire pour loger les nouveaux arrivants. Cette soif de terre soulève des problèmes fonciers et juridiques souvent inextricables, auxquels se heurte toute politique d'urbanisme. On trouve en général une confrontation entre trois partenaires : l'État, les propriétaires traditionnels du sol et les nouveaux arrivants. Ces problèmes sont apparus très tôt au Cameroun ; on n'en veut pour preuve que la violente opposition manifestée par les Douala contre les Allemands entre 1911 et 1914, lors de l'expropriation du plateau de Joss à Douala et de la politique de relogement à « Neu-Bell ». Le conflit est allé à cette époque jusqu'à la pendaison du prince Douala Manga Bell en 1914.

D'une manière générale, l'exode rural entraîne une densification des quartiers populaires centraux à Douala et à Yaoundé. Les nouveaux immigrants vont se loger chez les gens de leur famille déjà installés dans ces quartiers, où ils trouvent au minimum un toit et une borne fontaine publique. Ce n'est qu'ultérieurement qu'un immigrant est susceptible de s'installer sur un terrain viabilisé à la périphérie, car il aura besoin d'un certain capital pour l'achat du terrain et la construction. Dans les villes moyennes, les nouveaux immigrants vont s'installer à la périphérie, occupant de préférence les quartiers d'où partent les routes conduisant à leur lieu d'origine selon un schéma assez répandu.

La densité de population finit par atteindre des seuils critiques : 378 habitants par hectare ont été relevés dans la partie N.-W. du quartier Mokolo à Yaoundé (FRANQUEVILLE, 1968) et jusqu'à 476 habitants à l'hectare dans le secteur de Nkongmondo dans le quartier New-Bell à Douala, il y a déjà une vingtaine d'années (CAMBON ET DIZIAIN, 1960,

(1) Consulter, au sujet de la prostitution, la revue « Famille et Développement » (Dakar) numéro de janvier 1978, à laquelle nous avons emprunté notre classification.

p. 68). La promiscuité et l'insalubrité atteignent alors des niveaux difficilement soutenables dans ces quartiers (problèmes des fosses septiques et du ramassage des ordures). Dans ces conditions, les pouvoirs publics sont entraînés dans une spirale à l'issue incertaine : habitat spontané - densification - insalubrité - politique d'assainissement - problèmes fonciers - déguerpissement - relogement. Se posent alors tous les problèmes d'indemnisation en fonction du statut d'occupation du sol et de l'activité professionnelle des « déguerpis » (importance de la situation du lot pour certaines professions comme les commerçants).

La situation en matière de *logement* est d'autant plus durement ressentie par le citadin, qu'il est amené à héberger plus ou moins longtemps de nombreux membres de sa famille venus en ville pour une raison ou une autre. Jusqu'à présent, le problème reste en suspens, en ce sens que les habitations collectives déjà construites (type SIC) (1) restent à la fois numériquement insuffisantes et trop chères pour une grande partie de la population. Dans ces conditions, on s'oriente de plus en plus vers une appropriation individuelle de parcelles préalablement viabilisées, en laissant une large marge de liberté aux occupants pour la construction des maisons.

L'équipement public des villes s'avère de plus en plus onéreux au fur et à mesure de leur accroissement : voirie, égouts, drainage, électricité et surtout eau potable, sont ressentis comme nécessaires partout. La recherche de l'eau devient de plus en plus difficile dans la zone soudano-sahélienne à longue saison sèche, où l'on trouve notamment les villes de Garoua et de Maroua.

Le développement horizontal des grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé prend des proportions importantes. Cela entraîne un accroissement des distances entre lieux d'habitation et lieux de travail et donc une augmentation des temps de *transport*, d'autant plus importante qu'on assiste déjà à un engorgement des moyens de transport collectifs (taxis, bus de la SOTUC) (2) et des voies de communication aux « heures de pointe ». Le gain réalisé grâce aux « économies d'échelle » finit ainsi par être réduit à néant. Ce facteur peut être également constaté à travers l'*approvisionnement* *viurier*, que l'on doit effectuer sur des distances de plus en plus grandes.

L'insuffisance d'équipements divers tels que les *écoles* ou les *hôpitaux* est paradoxalement beaucoup

plus ressentie en ville, milieu déjà favorisé, qu'à la campagne, car le citadin a pris l'*habitude* de recourir à ces services. D'une manière générale, il y a surcharge des équipements urbains, aussi bien publics que privés, d'où une gestion difficile, qui freine l'efficacité.

Enfin, les problèmes d'urbanisme classiques, comme celui de l'aménagement de l'espace se posent ici comme partout, aggravés par l'afflux massif d'immigrants d'origine rurale : zones résidentielles, espaces verts, zones commerciales, zones industrielles ou portuaires, avec de nouveaux problèmes de *pollution*.

## VI. Conclusion : Peut-on canaliser l'exode rural ?

Les causes de l'exode rural sont à la fois variées et difficiles à mesurer et font appel au libre arbitre de l'individu. Il peut paraître donc irréaliste, dans un État ayant opté pour le libéralisme planifié, de vouloir le stopper à tout prix, à moins d'employer les moyens de coercition que seuls une minorité d'États (3) parmi les plus autoritaires ont tenté d'utiliser dans des circonstances très particulières avec un relatif succès. Tout au plus, peut-on essayer de régulariser, d'orienter l'émigration rurale, afin de *préserver l'équilibre général du pays*. Il s'agit d'éviter le surpeuplement relatif de certaines zones, compte tenu du système de production et de laisser des régions entières se vider de leurs éléments jeunes et déperir, bref de *faire une véritable politique d'aménagement du territoire*.

La mobilité de la population a des aspects positifs, même dans un pays essentiellement agricole et qui a quelque peine à maîtriser la croissance de ses grandes villes. Toutefois, le caractère massif du départ des jeunes adultes vers les villes dans certains arrondissements ruraux traduit un *malaise* social profond et un *doute* à l'égard des occupations rurales, qu'il convient de dissiper. Il importe, cependant, d'observer les difficultés qu'il y a à mettre en œuvre un tel programme, sans changement dans l'échelle des valeurs sociales. Le dispositif à mettre en place implique à la fois des actions en vue de modifier l'attitude du rural vis-à-vis du citadin (et réciproquement), en même temps que des efforts réels pour moderniser le monde rural, améliorer la condition paysanne et rendre moins profond le fossé séparant les 15 % de citadins des 85 % de ruraux. Toute action dans ce domaine, pour avoir quelque chance d'être opérante, suppose la prise en compte de

(1) Société Immobilière du Cameroun.

(2) Société des Transports Urbains du Cameroun.

(3) Chine, Vietnam, Kampuchea (Cambodge).

l'ensemble de ces facteurs et une juste appréciation de la situation de la société camerounaise et de ses diverses composantes.

*La revalorisation du travail de la terre* semble donc un préalable aux efforts à entreprendre par ailleurs, pour transformer réellement les conditions de vie du rural, qu'il s'agisse d'inciter tout le monde et notamment les jeunes scolarisés, du primaire à l'université à participer activement, et durant leur période scolaire, au travail agricole ; de promouvoir des actions pionnières spectaculaires de retour du citadin à la terre sous l'impulsion étatique, d'améliorer le revenu des exploitants en élevant le prix d'achat des denrées exportables ou de tenter de « ruraliser » le contenu de l'enseignement dispensé dans le cadre de l'école primaire.

Tout cela doit contribuer à changer l'image de marque du rural et des efforts sont entrepris actuellement en ce sens au Cameroun. La mesure de l'impact réel de ces actions en cours dépasse le cadre de cette étude, mais devrait faire l'objet de recherches d'accompagnement.

Ceci se combine avec des actions visant à *améliorer et à moderniser les structures agricoles du pays*. Dans ce secteur, on peut évoquer toutes les opérations de développement entreprises un peu partout, avec plus ou moins de bonheur, en faveur de la petite exploitation familiale, les actions en vue de renforcer le secteur coopératif et d'entraide, la mise en place d'un système de crédit agricole et un meilleur contrôle de la commercialisation des produits d'exportation par les agriculteurs et l'État. Un bilan et une critique objective de ce qui est fait dans ce domaine aussi semblent urgents et nécessaires en vue d'orienter les efforts des pouvoirs publics.

Ces efforts pour rendre à l'agriculture sa place centrale dans la société camerounaise seraient vains s'ils n'étaient complétés par un *effort d'équipement minimum du monde rural* en infrastructures de première urgence (points d'eau, dispensaires, routes, etc.), traduisant la priorité donnée à l'élévation de la condition paysanne. Le progrès dans ce domaine doit intégrer tous les éléments. Que faire d'un hôpital s'il n'a pas de médecin, de groupe électrogène ou de médicaments ? C'est l'illusion coûteuse et inutile.

Cet effort de création d'infrastructures, pour être efficace au moindre coût doit s'articuler sur un *renforcement des fonctions et des activités des réseaux urbains régionaux* existants appelés à drainer et à retenir autant que possible une bonne part de l'émigration,

afin d'éviter l'accroissement trop rapide des deux grandes métropoles. Ce renforcement suppose que soient étudiées la hiérarchie urbaine actuelle et ses tendances et que certaines villes géographiquement bien placées soient épaulées pour se hisser au niveau de « capitale régionale » dans le domaine du pouvoir de commandement et du marché de l'emploi. La ville étant un organisme vivant, qui a un passé et un environnement, il faut se convaincre qu'il est assez vain de vouloir créer *ex nihilo* une ville à partir d'un centre administratif « parachuté », comme cela a été le cas dans la Momo pour Gwofong.

Pour que les réseaux urbains régionaux qui sont encore bien vivants au Cameroun ne s'étiolent pas, *la décentralisation administrative et économique apparaît comme une nécessité*. Il peut sembler regrettable que les petits fonctionnaires aient besoin d'aller fréquemment à Yaoundé pour régler un problème de solde. De même, l'autonomie d'un délégué régional des Brasseries du Cameroun, première entreprise du pays, n'est pas plus grande que celle d'un délégué provincial de l'Éducation. Héritage de la centralisation à la française ou nécessité découlant de la volonté de créer un État-nation ? Quoi qu'il en soit, le Cameroun a la chance de disposer de provinces ayant une forte personnalité régionale, dans lesquelles les villes peuvent s'épanouir et prospérer, si on leur laisse les moyens d'en décider.

Parallèlement, il peut sembler utile de modifier les comportements réciproques du citadin et du rural : *rendre le citadin plus proche du rural et demander au rural de prendre plus souvent son destin en main*. Travail de longue haleine. Dans ce sens, il existe des tentatives fort limitées mais intéressantes, qu'il s'agisse du Service Civique National de Participation au Développement ou du « Community Development » en matière d'adduction d'eau en zone anglophone. La centralisation de la décision élimine bien souvent les initiatives de la « base », qui pourraient être appuyées et non suscitées. Une coopérative (1) de production a plus de chance de fonctionner si elle est créée à l'initiative villageoise (notables traditionnels ou éléments éduqués), qu'imposée par les autorités de tutelle, comme c'est souvent le cas.

L'introduction de l'étude du milieu, de l'agriculture et d'une « technologie intermédiaire » qui reste encore à définir (projets IPAR de Yaoundé et de Buea), comme l'obligation faite aux étudiants boursiers de l'État de passer deux mois chaque année dans un village pour organiser une ferme collective (2)

(1) La coopérative, structure importée, ne peut avoir dans le contexte villageois, hiérarchisé bien souvent, une structure démocratique au sens occidental du terme. Voir BERGMANN (H.), 1973.

(2) Discours du Vice-Chancelier du 16/11/1977.

vont apparemment dans le même sens. L'ampleur des projets de l'IPAR (1), compte tenu des obstacles que ne va pas manquer de dresser une société où les différenciations sociales reposent largement sur les critères scolaires, suppose une ferme volonté pendant de longues années pour voir leur réalisation concrétisée. « Mieux former avec peu de moyens et peu d'assurance d'emploi, tel est le défi à relever » (DEBLE, 1974).

Sur le plan économique, les instruments permettant de *revaloriser la condition agricole existante*. Leur efficacité et leurs orientations devraient être revues dans la perspective indiquée ci-dessus, qu'il s'agisse des prêts du Fonds National de Développement Rural (FONADER), destinés actuellement à une clientèle solvable, des actions de recherche agronomique menées surtout en liaison avec les complexes agro-industriels, des interventions des sociétés de

développement orientées vers la seule bataille de la production (les « small holders schemes » sont délaissés), etc.

En bref, la régularisation et la canalisation de l'exode rural, pour avoir quelque chance de se concrétiser, supposent à la fois, un changement global des mentalités, une volonté d'aménagement du territoire, une nouvelle orientation et une plus grande efficacité des instruments existants de la politique agricole.

Le mot d'ordre de « révolution verte », lancé voici cinq ans, semble être porteur de cette ambition.

Yaoundé, mars 1978.

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.,  
le 10 juillet 1980*

---

(1) Institut Pédagogique à Vocation Rurale.

## BIBLIOGRAPHIE

(1978)

## 1. Publications statistiques officielles

- Cameroun : Direction de la Statistique, SEDES, 1966. — La population du pays bamileké et des départements limitrophes. Principaux résultats de l'enquête démographique de 1965 (par MATEOSSIAN B.). Paris, 214 p.+annexes.
- Cameroun : Direction de la Statistique, SEDES, 1967. — Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-1965. 3 fascicules :  
 . Fascicule I : Généralités, résultats démographiques, 219 p.  
 . Fascicule II : Les budgets des ménages camerounais, 247 p.  
 . Fascicule III : — 1<sup>re</sup> partie : Données complémentaires sur les conditions de vie des ménages camerounais résidant à Yaoundé.  
 — 2<sup>e</sup> partie : Les dépenses sur place des ménages non originaires, résidant à Yaoundé, 151 p., SEDES, Paris.
- Cameroun : Service de la Statistique, 1968 a. — Enquête démographique au Cameroun. Résultats définitifs pour la région Nord, 1962-1964 (par CALLIE J. M.). SEAE, INSEE-Coopération, 135 p.
- Cameroun : Service de la Statistique, 1968 b. — Enquête démographique au Cameroun. Résultats définitifs pour la région Sud-Est, 1962-1964 (par CALLIE J. M. et RIBET J.). SEAE, INSEE-Coopération, 143 p.
- Cameroun : Service de la Statistique Générale, 1969. — La population du Cameroun Occidental. Résultats de l'enquête démographique de 1964 (par DURUPT M. J., HOLIN F. et TURLOT F.). SEAE, INSEE-Coopération :  
 — Notes de synthèse, 81 p.  
 — Tome 1, 295 p.  
 — Tome 2, 352 p.
- Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1970. — La population de Yaoundé en 1969, résultats principaux (Rapport provisoire) (par TAYO J.). Yaoundé, 116 p.
- Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1972. — L'emploi et la main-d'œuvre au Cameroun (par BIYONG B.). Études et Enquêtes Statistiques, n° 1, 75+7 p.
- Cameroun : Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1975. — Analyse des principaux résultats du recensement de Douala, 1964-1965 (par TELXEIRA P.). MINCOOP, INSEE-Coopération, 131 p.

## 2. Autres références sur les migrations, l'exode rural et l'urbanisation au Cameroun

- ARDENER (E. & S.), RUEL (M. J.), WARMINGTON (W. A.), 1960. — Plantation and village in the Cameroons. Oxford University Press, Nigerian Institute for Social and Economic Research, xxvi+435 p.
- BARBIER (J. C.), 1971. — Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamileké en zone de forêt, dans le département du Nkam. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 303 p., *multigr.*
- BARBIER (J. C.), 1973. — Colonisation agricole et référence au milieu urbain. Exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au Nord-Est de Douala (Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 2/3 : 203-216.
- BIYONG (B.), 1972. — La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. L'exemple du Cameroun, *in*: la Croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 339-356.
- BOUTRAIS (J.), 1973. — La colonisation des plaines par les montagnards au Nord du Cameroun (monts Mandara). *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 24, Paris, 278 p.
- GAMBON (A.), DIZLAIN (R.), 1960. — Étude sur la population du quartier de New-Bell à Douala. *Recherches et Études Camerounaises*, n° 3, 210 p.
- CHAMPAUD (J.), 1972 a. — L'utilisation des équipements tertiaires dans l'ouest du Cameroun, *in*: La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 401-414.
- CHAMPAUD (J.), 1972 b. — Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 325-336.
- CLIGNET (R.), JORDAN (F.), 1971. — Urbanisation and Social Differentiation in Africa : a comparative Analysis of the Ecological Structures of Douala and Yaounde. *Cahiers d'Études Africaines*, n° 42, vol. XI : 261-292.
- COTTEN (A. M.), MARGUERAT (Y.), 1976. — Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire. La mise en place des systèmes urbains. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 116, 29<sup>e</sup> année : 348-385.
- COURADE (G.), 1972. — L'espace urbain de Buea (Cameroun Occidental). Essai de géographie sociale, *in*: la croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 475-492.

- COURADE (G.), 1975. — Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 135 p., *multigr.*
- DELPECH (B.), 1977. — Un essai de prospective sociale : esquisse d'une communauté pionnière par de jeunes ruraux Sud-Camerounais. *Trav. et Doc. de l'I.S.H.*, n° 2, ONAREST, Yaoundé, 66 p., *multigr.*
- DELPECH (B.), 1978. — Du village au quartier (à paraître dans les *Trav. et Doc. de l'I.S.H.*). ONAREST, Yaoundé.
- DIZIAIN (R.), 1953. — Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun. *Bull. Ass. Géographes fr.*, n° 235-236 : 117-126.
- FRANQUEVILLE (A.), 1968. — Le paysage urbain de Yaoundé. *Les Cahiers d'Ouvre-Mer*, n° 82, 21<sup>e</sup> année : 113-154.
- FRANQUEVILLE (A.), 1972 a. — Les immigrés du quartier de la « Briqueterie » à Yaoundé (Cameroun), *in* : la croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 567-590.
- FRANQUEVILLE (A.), 1972 b. — Interprétation cartographique des résultats d'une enquête sur l'émigration rurale (département de la Lékié-Cameroun). Essai méthodologique. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 2 : 179-183.
- FRANQUEVILLE (A.), 1972 c. — Les relations ville-campagne sur la route au Nord de Yaoundé. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 337-387.
- FRANQUEVILLE (A.), 1973. — L'émigration rurale dans le département de la Lékié. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. X, n° 2/3 : 151-193.
- FRANQUEVILLE (A.), 1974. — Zone d'attraction urbaine et région migratoire : l'exemple de Yaoundé *in* : Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar. *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 39, Paris : 39-51.
- GOUELLAIN (R.), 1973. — Douala : formation et développement de la ville pendant la colonisation. *Cahiers d'Études Africaines*, n° 51 : 442-468.
- GOUELLAIN (R.), 1975. — Douala, ville et histoire. Institut d'ethnologie, Paris, 402 p.
- GWAN (E. A.), 1976. — Types, Processes, and Policy Implications of various Migrations in Western Cameroon, *in* : The Dynamics of migration : Internal migration and fertility. Occasional Monograph Series, vol. 1, n° 5, ICP, Smithsonian Institution : 1-40.
- HAERINGER (P.), 1972. — L'urbanisation de masse en question. Quatre villes d'Afrique Noire, *in* : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 625-651.
- HAERINGER (P.), 1973. — Propriété foncière et politiques urbaines à Douala. *Cahiers d'Études Africaines*, n° 51, vol. XIII : 469-496.
- LACAN (M.), 1974. — La population de Douala : structures internes et mouvements migratoires. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Toulouse, 434 p., *multigr.*
- LESSELINGUE (P.), 1968. — Aspects psycho-sociaux du phénomène de desserrement des montagnards au Nord-Cameroun. L'exemple du périmètre d'extension agricole de Mokio. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 125 p., *multigr.*
- MAINET (G.), 1974. — Contribution à l'étude des migrations vers les villes au Cameroun. L'exemple de la population active de l'ensemble portuaire de Douala. Université de Yaoundé, 23 p., *multigr.*
- MARGUERAT (Y.), 1972 a. — Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 163 p., *multigr.*
- MARGUERAT (Y.), 1972 b. — Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun, *in* : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 841-845.
- MARGUERAT (Y.), 1973. — Les villes et leurs fonctions. Atlas du Cameroun. Planche XVII. O.R.S.T.O.M., Yaoundé 131 p., *multigr.*
- MARGUERAT (Y.), 1974. — Migration vers les villes et polarisation régionale. Exemple du Cameroun, *in* : Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar. *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 39, Paris : 175-182.
- MEY (G.), SPIRIK (H.), 1974. — L'adaptation à la vie urbaine. Étude sur l'immigration dans les quartiers de Messa-Mokolo de Yaoundé. *Flambeau*, n° spécial 41, Clé, Yaoundé, 72 p.
- MEY (G.), SPIRIK (H.), 1975. — La famille africaine en milieu urbain. Enquête socio-économique à Yaoundé (Cameroun). BASE, Mvolyé, Yaoundé, 210 p.
- N'SANGOU AROUNA, 1977. — Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé, *Trav. et Doc. de l'I.S.H.*, n° 8, ONAREST, Yaoundé, 77 p., *multigr.*
- NZOUANKEU (J. M.), 1971. — Le rôle des villes dans la modernisation du Cameroun, *in* : Les agglomérations urbaines dans les pays du Tiers-Monde. Leur rôle politique, social et économique. Compte rendu de la 34<sup>e</sup> session d'étude de l'INCIDI, 1967, Bruxelles : 37-93.
- ROUSSEL (L.), TURLOT (F.), VAURS (R.), 1968. — La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire. Deux essais de mesure, Abidjan et Yaoundé. *Population*, n° 2 : 333-352.
- SAINT-VIL (J.), 1971. — Aspects démographiques de la croissance urbaine au Cameroun. Université de Bordeaux, T.E.R. de géographie tropicale, 120 p.
- STECK (B.), 1972. — Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 287-308.
- TISSANDIER (J.), 1972. — Aspects des relations villes-campagnes dans le département de la Haute-Sanaga (République Fédérale du Cameroun), *in* : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS : 1029-1045.
- ZE NGUELE (R.), 1972. — Problèmes démographiques de la croissance urbaine à Yaoundé, *in* : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, CNRS, Paris : 1089-1103.

### 3. Autres références concernant le Cameroun

- BARBIER (J. C.), TISSANDIER (J.), 1977. — Mbandjok, ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-industriel sucrier. *Trav. et Doc. de l'I.S.H.*, n° 5, ONAREST, Yaoundé, 128 p., *multigr.*

- BOULET (J.), 1975. — Magoumaz, pays Mafa, Nord du Cameroun (étude d'un terroir de montagne). O.R.S.T.O.M., Mouton and Co., La Haye+Paris, 92 p.
- CHAMPAUD (J.), 1973. — Mom, terroir bassa (Cameroun). O.R.S.T.O.M., Mouton and Co., La Haye+Paris, 56 p.
- COURADE (G.), 1977. — Les plantations industrielles d'Univeler au Cameroun. *Trav. et Doc. de l'I.S.H.*, n° 1, ONAREST, Yaoundé, 91 p., *multigr.*
- FOTSO (E.), 1977. — Situation démographique au Cameroun. Communication au Séminaire « Population, Emploi, Formation, Développement », Yaoundé, 23-26 novembre 1977, 13 p., *multigr.*
- FRANQUEVILLE (A.), 1972 d. — Note sur le personnel employé aux usines des Brasseries du Cameroun à Yaoundé, O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 8 p., *multigr.*
- FRANQUEVILLE (A.), 1972 e. — Note sur le personnel de l'usine Bastos à Yaoundé. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 8 p., *multigr.*
- IPAR-Buea, 1977. — Report on the Reform of Primary Education. IPAR-Buea, National Printing Press Annex-Buea, 231 p.
- KABERRY (P. M.), 1952. — Women of the Grassfields; a Study of the Economic Position of Women in Bamenda British Cameroons. Her Majesty's Stationery Office, 220 p. (Gregg reprint 1968).
- LE PLAIDEUR (A.), 1977. — Structures et premiers éléments des systèmes de production des exploitations agricoles du Centre-Sud. SODECAO, Yaoundé, 203 p.+ annexes, *multigr.*
- MARGUERAT (Y.), 1969. — Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun. O.R.S.T.O.M., Centre de Yaoundé, SH n° 58, 80 p., *multigr.*
- MICHEL (M.), 1970. — Les plantations allemandes du mont Cameroun (1885-1914). *Revue d'Histoire d'Outre-Mer*, Tome LXII, n° 207 : 183-212.
- NGOA (H.), 1975. — Qu'est-ce que la polygamie négro-africaine ? *Flambeau* n° spécial 45 : 7-12.
- PONTIE (G.), 1973. — Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation. O.R.S.T.O.M., Paris, 255 p.
- RENAUD (P.), 1976. — Le Français au Cameroun. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n° 7, Yaoundé : 17-41.
- WEBER (J.), 1974. — Structures agraires et évolution des milieux ruraux (le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun). O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 50 p., *multigr.*

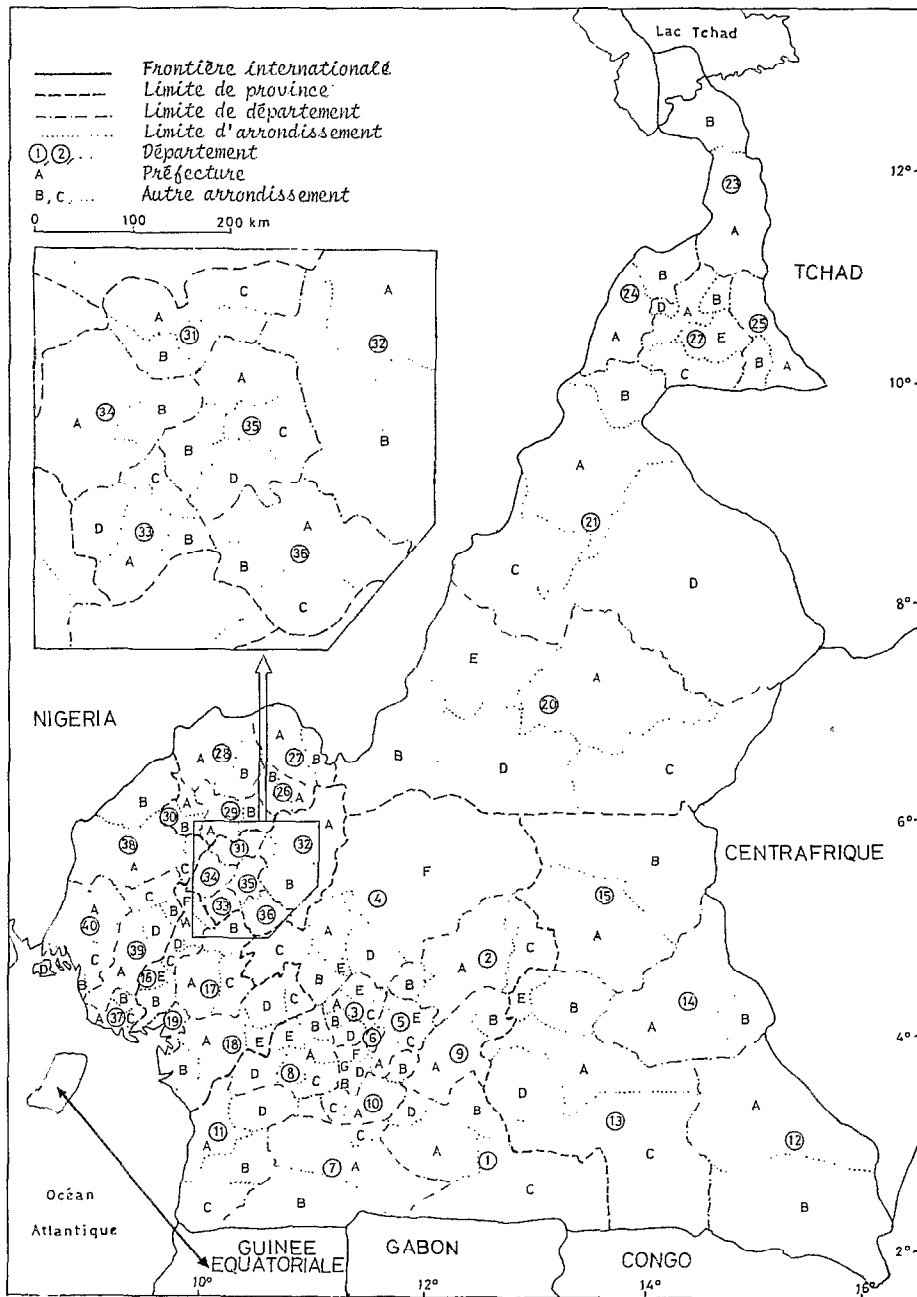
#### 4. Références extérieures au Cameroun

- BERGMAN (M.), 1973. — La démocratie coopérative entre les pouvoirs traditionnels et l'administration du développement. *Revue des Études Coopératives*, n° 174, 4<sup>e</sup> trimestre : 395-418.
- BUGNICOURT (J.), 1976. — Quelle alternative urbaine pour l'Afrique ? *Environnement africain*, vol. II, n° 3 : 3-22.
- CHAUVEAU (J. P.), RICHARD (J.), 1972. — Problèmes soulevés par l'inventaire et la localisation du peuplement en zone forestière : note méthodologique (le cas du pays Gagou ou Gbon, Sous-préfecture d'Oumé). Abidjan, Centre O.R.S.T.O.M., de Petit Bassam, 35 p., *multigr.*
- CHAUVEAU (J.), 1977. — Tradition et modernisme dans les quartiers de Sahr (République du Tchad). *Cahiers d'Outre-Mer*, 1<sup>er</sup> trimestre n° 117 : 57-82.
- COTTEN (A. M.), 1973. — Le rôle des villes moyennes en Côte-d'Ivoire. *Bulletin de l'Association des Géographes français*, juillet-octobre : 619-625.
- COURGÉAU (D.), 1975. — Le concept de migration, in : Actes du quatrième colloque de démographie africaine, migrations-état-civil-recensements administratifs, Ouagadougou, 20-24 janvier 1975. INSD : 27-33.
- DEBLE (I.), 1974. — « Halte à la scolarisation ? » *Tiers-Monde*, n° 59-60 : 465-490.
- ÉTIENNE (P. et M.), 1968. — L'émigration haoulé actuelle. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Bordeaux, avril-juin : 155-195.
- JUILLARD (E.), 1973. — Urbanisation des campagnes. *Études Rurales*, n° 49-50.
- KOHLER (J. M.), 1972. — Les migrations mosi de l'Ouest. *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 18, O.R.S.T.O.M., Paris, 106 p.
- RÉMY (G.), 1977. — Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mosi (Haute-Volta). Rapport de synthèse, fascicule I. O.R.S.T.O.M., 52 p., *multigr.*
- VENNETIER (P.), 1976. — Les villes d'Afrique Tropicale. Paris, Masson, 192 p.

ANNEXE

CARTE REPÈRE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DU CAMEROUN

Limites administratives 1976





LISTE DES UNITÉS ADMINISTRATIVES  
(Provinces, Départements, Arrondissements)

**Province du Centre-Sud**

1. DJA-ET-LORO
  - A. Sangmélina
  - B. Bengbis
  - C. Djoum
  - D. Zoétélé
2. HAUTE-SANAGA
  - A. Nanga-Eboko
  - B. Mbandjok
  - C. Minta
3. LEKIE
  - A. Monatélé
  - B. Evodoula
  - C. Obala
  - D. Okola
  - E. Saa
4. MBAM
  - A. Bafia
  - B. Bokito
  - C. Ndikiméki
  - D. Ntui
  - E. Ombessa
  - F. Yoko
5. MEFOU
  - A. Mfou
  - B. Akono
  - C. Awae
  - D. Bikok
  - E. Esse
  - F. Mbankomo
  - G. Ngoumou
6. MFOUNDI
  - Yaoundé I
  - Yaoundé II
  - Yaoundé III
  - Yaoundé IV
7. NTEM
  - A. Ebolowa
  - B. Ambam
  - C. Ngoulemakong
8. NYONG-ET-KELLE
  - A. Eséka
  - B. Bot-Makak
  - C. Makak
  - D. Messondo
  - E. Ngog-Mapubi
9. NYONG ET MFOUMOU
  - A. Akonolinga
  - B. Ayos
10. NYONG ET SOO
  - A. Mbalmayo
  - B. Dzeng
  - C. Ngomedzap
11. OCÉAN
  - A. Kribi
  - B. Akom II
  - C. Campo
  - D. Lojodorf
  - E. Mvengue

**Province de l'Est**

12. BOUMBA-NGOKO
  - A. Yokadouma
  - B. Moloundou

13. HAUT-NYONG
  - A. Abong-Mbang
  - B. Doumé
  - C. Lomié
  - D. Messamena
  - E. Nguemendouka
14. KADEY
  - A. Batouri
  - B. Ndelele
15. LOM ET DJEREM
  - A. Bertoua
  - B. Betaré-Oya

**Province du Littoral**

16. MOUNGO
  - A. Nkongsamba
  - B. Dibombari
  - C. Loum
  - D. Manjo
  - E. Mbanga
  - F. Melong
17. NKAM
  - A. Yabassi
  - B. Nkondjok
  - C. Yingui
18. SANAGA-MARITIME
  - A. Edéa
  - B. Dizangué
  - C. Ndom
  - D. Ngambé
  - E. Pouma
19. WOURI
  - Douala I
  - Douala II
  - Douala III
  - Douala IV

**Province du Nord**

20. ADAMAOUA
  - A. Ngaoundéré
  - B. Banyo
  - C. Meiganga
  - D. Tibati
  - E. Tignère
21. BENOUE
  - A. Garoua
  - B. Guider
  - C. Poli
  - D. Tcholliré
22. DIAMARE
  - A. Maroua
  - B. Bogo
  - C. Kaélé
  - D. Méri
  - E. Mindif
23. LOGONE ET CHARI
  - A. Kousséiri
  - B. Makari/Serbewel
24. MARGUI-WANDALA
  - A. Mokolo
  - B. Mora
25. MAYO-DANAY
  - A. Yagoua
  - B. Kar-Hay

**Province du Nord-Ouest**

26. BUI
  - A. Kumba
  - B. Jakiri
27. DONGA-MANTUNG
  - A. Nkambe
  - B. Nwa
28. MENCHUM
  - A. Wum
  - B. Fundong
29. MEZAM
  - A. Bamenda
  - B. Ndop
30. MOMO
  - A. Mbengwi
  - B. Batibo

**Province de l'Ouest**

31. BAMBOUTOS
  - A. Mbouda
  - B. Batcham
  - C. Galim
32. BAMOUN
  - A. Foumban
  - B. Foumbot
33. HAUT-NKAM
  - A. Bafang
  - B. Bana
  - C. Company
  - D. Kekem
34. MENOUA
  - A. Dschang
  - B. Penka Michel
35. MIFI
  - A. Bafoussam
  - B. Bamendjou
  - C. Bandjoun
  - D. Bangou
36. NDE
  - A. Bangangté
  - B. Bazou
  - C. Tonga

**Province du Sud-Ouest**

37. FAKO
  - A. Victoria
  - B. Muyuka
  - C. Tiko
38. MANYU
  - A. Mamfe
  - B. Akwaya
  - C. Fontem
39. MEME
  - A. Kumba
  - B. Bangem
  - C. Nguti
  - D. Tombel
40. NDIAN
  - A. Mundemba
  - B. Bamusso
  - C. Ekondo-Titi
  - D. Isangele